

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



ECOLE SUPERIEURE D'ECONOMIE APPLIQUEE



DEPARTEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET
GESTION URBAINE (ATEGU)

MEMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER II :

Aménagement, Décentralisation et Développement Territorial (ADT)

Thème : Développement Local

SUJET :

**IMPACT DES REALISATIONS PUDC DANS LE
DEPARTEMENT DE PODOR**

Présenté par :

Khady SARR

Sous la Direction de :

M.Birahim NDIA YE

Enseignant à l'ESEA

Année Universitaire 2017-2018

DEDICACES

Ce mémoire est dédié :

A ma mère KHARY GAYE et à mon père ADAMA SARR, puisse Dieu leur accorde une longévité et une santé de fer, eux qui me donnent toujours la force de braver les difficultés.

A mes sœurs ;

Et particulièrement à mon mari MOUSTAPHA SEYE qui s'est toujours s'efforcé de satisfaire mes moindres désirs avec abnégation et toujours au bon moment ;

A ma défunte grand-mère FATI MAMA GAYE ;

A mon grand- père MANSOUR SALL et à ma grand-mère MBEUGUE GAYE ;

A tous les membres de ma famille ;

A mon amie ROKHAYA BOUSSO et à mes camarades de classe.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes vifs remerciements à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

A travers ce travail, nous reconnaissons les prières et les encouragements de nos très chers et bien aimés parents, KHARY GAYE et ADAMA SARR, dont le combat de tous est la réussite de leurs enfants.

A mon très cher mari, je le remercie très sincèrement pour son soutien moral et financier durant les 2 années formation et aussi à tous les membres de ma famille.

Nous témoignons toute notre gratitude au professeur BIRAHIM NDIAYE pour avoir accepté d'encadrer ce travail et toute la disponibilité et l'humilité dont il fait preuve. Ses conseils à la fois scientifiques et techniques ont été déterminants pour nous.

Je ne saurais terminer sans adresser particulièrement mes remerciements à l'endroit JEAN PIERRE IVON FALL, Expert responsable du volet Environnement, à son Directeur National du PUDC et à toute l'équipe du PUDC.

Mes remerciements vont également à l'endroit :

- De M.ABDOURAKHMANE GUEYE, ARD Saint-Louis ;
- Du préfet de Podor ELIMANE BA et au chef de service départemental d'appui au développement local de Podor, Serigne MOUSTAPHA FALL ;
- Du personnel des mairies des trois communes enquêtées ;
- De toutes les populations du département de Podor pour leur hospitalité
- De toutes les personnes ressources pour leur franche et précieuse collaboration.

A tous ceux qui, de près ou de loin, qu'ils soient manifestés ou cachés ont participé à notre cursus scolaire et contribué à ce travail, nous adressons toute notre gratitude.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- AGERROUTE** : Agence des Travaux et Gestion des Routes
- ARD**: Agence Régionale de Développement
- ANSD**: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- ASUFOR** : Association des Usagers de Forages
- ASER** : Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
- BAD** : Banque Africaine de Développement
- BID** : Banque Islamique de Développement
- DIPE**: Développement Intégré de la Petite Enfance
- DN** : Directeur National
- DS**: District de Santé
- FONGIP** : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
- FSD** : Fond Saoudien de Développement
- GIE** : Groupement d'Intérêt Economique
- GPF** : Groupement pour la Promotion Féminine
- MDCETS** : Ministère du Développement Communautaire, l'Equité Territoriale et Sociale
- OCB** : Organisation Communautaire de Base
- ODD** : Objectifs de Développement durable
- OFOR**: Office de Gestion des Forages ruraux
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- OMS**: Organisation Mondial de la Santé
- ONG** : Organisation non-gouvernementale
- PDD**: Plan Départemental de Développement de Podor
- PME** : Petite et Moyenne Entreprise
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

PSE : Plan Sénégal Emergent

PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire

SENELEC : Société Nationale d'Electricité du Sénégal

SNEEG : Stratégie Nationale d'Equité et d'Egalité de Genre

STEFI: Suivi Technique et Financier

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UGP : Unité de Gestion du Programme

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Questions de recherche, hypothèses et indicateurs	20
Tableau 2: Financement du PUDC.....	37
Tableau 3 : Recommandation.....	68

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Identification des répondants selon le type d'acteurs.....	45
Graphique 2 : Répartition des répondants selon leur âge	49
Graphique 3: Répartition des répondants selon le sexe.....	50
Graphique 4: Répartition des répondants selon la religion	51
Graphique 5: Répartition des répondants selon leur ethnie.....	51
Graphique 6 : Répartition des répondants selon leur situation matrimoniale	52
Graphique 7: La répartition des répondants selon la connaissance de l'existence du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)	53
Graphique 8: Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction des réalisations du PUDC	54

LISTE DES CARTES

Carte 1: situation géographique du département de Podor.....	23
Carte 2: Les réalisations et les perspectives du PUDC dans le Département de Podor	38

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : volet hydraulique du PUDC.....	56
Photo 2: Electrification rurale en MT/BT	58
Photo 3 : L'électrification rurale en voie solaire.....	59
Photo 4: Volet piste	60
Photo 5: Equipement post-récolte	61

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE	3
CHAPITRE I : CADRE PROBLEMATIQUE.....	4
CHAPITRE II : REVUE CRITIQUE DE LITTERATURE	6
CHAPITRE III : DEFINITION DES CONCEPTS.....	14
CHAPITRE IV : CADRE OPERATOIRE.....	18
DEUXIEME PARTIE : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE	22
CHAPITRE V : CADRE DE L'ETUDE.....	23
CHAPITRE VI : METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	43
TROISIEME PARTIE: ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	48
CHAPITRE VII : PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES REpondANTS	49
CHAPITRE VIII. ANALYSE DE LA CONNAISSANCE DU PUDC ET DE LA PERCEPTION DES ENQUETEES	53
CHAPITRE IX : ANALYSE DE L'INTERVENTION DU PUDC DANS LES COMMUNES ENQUETEES DU DEPARTEMENT DE PODOR.....	55
CHAPITRE X : LES IMPACTS DU PUDC DANS LES COMMUNES ENQUETEES	63
CHAPITRE XI. RECOMMANDATIONS	67
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	72
ANNEXES	75
TABLES DES MATIERES	92

RESUME

A l'instar d'autres pays africains, la majeure partie de la population sénégalaise vit en milieu rural. Cette frange de la société représente 57 % de celle-ci et est confrontée à la pauvreté qui se traduit par des difficultés d'accès aux services sociaux de base, à l'emploi et à la faiblesse d'opportunités économiques malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics à travers les programmes de développement mis en œuvre.

En effet, les retombées de la croissance économique dans le monde rural demeurent insuffisantes par la faiblesse de sa portée, n'engendrant pas suffisamment d'opportunités pour la création d'emplois et d'entreprises rurales. Cette situation traduit les limites d'une croissance exogène impulsée du haut vers le bas, mais aussi, de modèles économiques jusqu'ici mis en place pour sortir de la précarité les populations rurales.

La mise en œuvre du PUDC permet de répondre à cette préoccupation majeure de changement de paradigme pour satisfaire les besoins essentiels des populations du monde rural. En effet, le PUDC prône l'appropriation dès la conception et s'appuie sur une mobilisation des ressources propres du pays. Cette appropriation s'est traduite par l'implication et le renforcement du secteur privé national, l'innovation dans les relations de collaboration à travers la programmation conjointe entre les services techniques nationaux et le PNUD, et une plus grande responsabilisation des populations qui participent activement à la gestion des infrastructures mises en place par l'Etat.

Le PUDC est née de la volonté du gouvernement du Sénégal avec l'appui technique du PNUD pour satisfaire la demande sociale croissante du monde rural et de réduire les inégalités. Il contribue directement aux axes 1 et 2 du PSE et la majorité des Objectifs du Développement Durable. Le PUDC vise à contribuer à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux de base à travers la mise en place d'infrastructures socio-économiques. La finalité du programme est d'améliorer significativement les conditions de vie des populations et de favoriser l'implication des acteurs locaux dans le développement économique et social de leurs localités.

C'est dans cette logique que le PUDC est intervenu dans le département de Podor par des actions et des réalisations. Notre étude est axée sur la question à savoir :

- Quels sont les impacts du PUDC dans l'amélioration des conditions de vie des communautés ?

Cette question nous a permis d'aborder l'évaluation des réalisations du PUDC dans le département de Podor. Cette évaluation a été faite auprès des bénéficiaires des infrastructures (les communautés de base), auprès des collectivités territoriales (les autorités administratives locales), auprès des autorités administratives et techniques du département, et des institutions étatiques.

L'étude a été effectuée dans trois communes du département de Podor que sont : Doumga Lao la commune où il y a plus de réalisation, Boké Dialloubé, la commune où il y'a moins de réalisation et Ndiayenne Pendaou, la commune où le nombre de réalisation est moyen.

Sur le plan méthodologique, la collecte des données a été opérée auprès d'un échantillon de population composée d'acteurs étatiques et non étatiques tant au niveau national que local en plus des communautés.

Pour tenir compte de la nature des informations recherchées, nous avons procédé à un échantillonnage à la fois quantitatif et qualitatif. Le premier pour l'administration du questionnaire, le second pour les entretiens. La question de la représentativité s'est bien moins posée pour les données qualitatives puisque nous avons opté pour un échantillon de choix raisonné en mettant en avant les critères d'autorité, de niveau d'informations et d'implication par rapport aux réalisations du PUDC. Quant à l'échantillon quantitatif, nous n'avons pas pu en assurer la représentativité statistique faute de base de sondage fiable. Ce qui en fait une des limites de cette étude.

L'exploitation des données nous a permis d'affirmer que ce présent programme est globalement efficace et a toutes les chances de répondre aux besoins et aux priorités des populations du département de Podor. Et aussi de confirmer l'hypothèse principale qui est la suivante :

« Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire a contribué à améliorer les conditions de vie des populations du département de Podor. »

Cependant des recommandations ont été formulées en vue de rendre le programme plus efficace.

INTRODUCTION

Les pays africains doivent rechercher des approches innovantes, fondées sur un changement concret de paradigme, durable et transformateur, reposant sur des actions d'envergure et ciblant les besoins réels des communautés qui assureront la prospérité économique et sociale des populations. Ce même défi se pose pour le Sénégal en particulier.

Dans le but de relever l'ensemble des défis pour une amélioration durable des conditions de vie de sa population, le Sénégal a élaboré un agenda de transformations économiques et sociales nécessaires et suffisantes pour se diriger sûrement vers « l'émergence avec une société solidaire dans un Etat de droit ». L'Etat a mis en place un mécanisme d'appui aux collectivités locales pour les accompagner dans leurs missions d'assurer le développement en milieu rural. L'insuffisance des ressources propres des collectivités locales ainsi que l'ampleur des besoins en équipements explique cette option. C'est dans ce contexte qu'il a été mis en place le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

Bien que ce programme est destiné à financer le développement local, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un programme national. C'est ce qui rend intéressant l'étude de son impact dans les collectivités territoriales qui bénéficient de l'appui de ce programme.

Des réalisations ont été faites dans plusieurs localités. Nous allons nous intéresser à celles qui ont été faites dans le département de Podor. Nous évaluerons l'impact des réalisations du PUDC dans le département de Podor.

Donc c'est une étude qui va se faire aux niveaux des communautés mais également au près des techniciens chargés de concevoir et de réaliser ce programme.

L'autre étude, aussi intéressante, va s'organiser en trois parties principales :

Une première partie (le cadre de référence): dans cette partie nous aurons d'abord comme premier chapitre **la problématique** pour expliciter le problème à l'origine de notre recherche. Après le deuxième chapitre concerne **la revue critique de littérature**, ce chapitre permet au chercheur d'avoir une idée plus large de son sujet en exploitant les documents qui sont en relation avec son sujet. Ensuite le troisième chapitre, nous aborderons **le cadre conceptuel**. Dans ce chapitre nous allons expliquer de façon claire tous les concepts clés mobilisés tout au long de notre travail. En fin, dans le quatrième chapitre qui est **le cadre opératoire**, permet de revenir sur les objectifs, les questions et les hypothèses de recherche.

Une deuxième partie du travail (cadre de l'étude et la méthodologie utilisée) sera constituée de chapitres tels que : **le cadre de l'étude** où il s'agira de présenter le département de Podor et le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et **la méthodologie** où nous allons expliquer notre démarche méthodologique.

Une troisième partie sera consacrée à **l'analyse des résultats** et à la formulation de **recommandations**.

PREMIERE PARTIE :
CADRE DE REFERENCE

CHAPITRE I : CADRE PROBLEMATIQUE

Le Sénégal a élaboré un agenda de transformations économiques et sociales nécessaires pour « un Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un Etat de droit ». Dans ce sillage, l'ensemble des défis relatifs à une amélioration significative des conditions de vie de sa population doivent être relevés. Cet agenda ambitionne de réduire les inégalités sociales en corrigeant, entre autres, les disparités d'accès aux services sociaux de base.

Malgré les efforts déployés par l'Etat et ses partenaires au développement, les populations notamment celles rurales, continuent à faire face aux disparités principalement liées à des difficultés d'accès aux services sociaux de base et aux facteurs de production, à un accès limité au financement, à une faiblesse du capital humain et à une faible participation du secteur privé aux investissements productifs ruraux.

C'est dans ce contexte et dans le but de satisfaire la demande sociale croissante que le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui technique du PNUD, a décidé de concevoir, de matérialiser et de mettre en œuvre le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). Ce programme vise à contribuer à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux de base à travers la mise en place d'infrastructures socio-économiques. La finalité du programme est d'améliorer indubitablement les conditions de vie des populations avec l'implication effective des acteurs locaux dans le développement économique et social de leur localité.

Le PUDC devra avoir des effets immédiats sur la réduction de la pauvreté, des inégalités sociales et sur la protection de l'environnement afin de permettre aux ménages de mieux faire face aux principaux aléas. Le programme permettra en outre, d'éviter les pertes irréversibles de capital humain et d'amener les communautés à développer des synergies pour renforcer les stratégies d'adaptation face aux mutations environnementales.

Le programme contribue aux Objectifs de Développement Durable(ODD) et au Plan Sénégal Emergent(PSE).

Dans le PSE, le programme contribue directement aux axes 1 et 2. Il contribue également directement à la majorité des Objectifs de Développement Durable (ODD).

En effet le programme vise à contribuer à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux de bases à travers la réalisation d'infrastructures sociaux économiques.

Le PUDC est dans sa seconde phase d'exécution avec un portefeuille de FCFA 300 462 413 511. Le programme est axé sur la mise en œuvre d'infrastructures (routes, électrification, construction de forages) dans des zones rurales afin de désenclaver des villages et des communes et de faciliter ainsi le trafic et l'occupation des terres à usage d'habitation et d'agriculture. Le programme fournit également des matériels et machines, outils d'exploitation et de transformation de produits agricoles dans le but d'offrir au ménages ruraux les moyens de développer des activités génératrices de revenus. Les effets escomptés sont :

-L'accès des populations aux infrastructures et équipements socio-économiques de base (pistes rurales, hydraulique, énergie et équipements de production agricole et de transformation) est renforcé;

-La productivité des populations rurales et la production agricole et animale à travers l'accès aux équipements de production et de transformation, et aux services financiers sont renforcées et valorisées;

-Les capacités des acteurs institutionnels, groupements professionnels et acteurs locaux en entrepreneuriat rural, en leadership et maîtrise d'ouvrage / œuvre, et gestion communautaire sont renforcées;

-Le système de suivi et d'évaluation géo référencé est mis en place et opérationnel.

Le sujet de ce présent mémoire porte sur l'impact du PUDC dans le département de Podor. Notre étude s'inscrit dans le cadre des mécanismes utilisés pour la mise en œuvre du programme et des projets, la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités sociales et l'accès des populations aux structures sociaux de base.

Le choix de la localité du département de Podor est lié, avant tout, à des raisons scientifiques. En effet, cette espace connaît une pauvreté très avancée et visible dans plusieurs secteurs. Ce qui s'explique par un problème d'accès des populations les plus pauvres aux services sociaux de base. A cet égard, ce travail constituera un document pour faire pousser la réflexion sur la problématique de la pauvreté dans ce département

CHAPITRE II : REVUE CRITIQUE DE LITTERATURE

Les questions liées à la problématique de notre thème d'étude et de recherche, qui est le développement local ont fait l'objet de nombreuses publications scientifiques. Des auteurs ont abordé et développé ces questions dans plusieurs ouvrages et publications. Ainsi, concernant les questions de développement local, la littérature contemporaine a mis en œuvre un champ très vaste. Elle existe en abondance et enregistre des publications très diversifiées à travers le Sénégal, l'Afrique et voire le monde entier. En effet, cela justifie par l'ampleur grandissante qu'acquière les nouvelles orientations des politiques avec l'appui des institutions internationales mais aussi les nombreuses interrogations qu'elles suscitent actuellement chez les acteurs. La notion de développement local est présente dans nombreux discours sur le développement.

Selon PIVETEAU (2005)¹, au Sénégal comme ailleurs dans les pays en développement, l'idée d'un développement « par le bas », « par et pour les populations » opposée à un développement « pour le haut », du ressort de l'Etat, nourrit une conception du développement local ayant en partie liée avec les mouvements de solidarité internationale, extra-étatiques, de type ONG. D'emblée, il convient de signaler que le concept de développement local retenu par la suite ne recouvre que partiellement ces opérations localisées, aidées, et les représentations qui les sous-tendent. Plus qu'à un ensemble composite de stratégies, le développement local renvoie ici des dynamiques endogènes et développement économiques observées sur des territoires (PECQUEUR, 1993) ou dans les régions (SCOTT, 2001). Au-delà de l'accumulation de capital physique et humain qu'il implique, le développement local indique un changement significatif dans l'organisation de la production locale et une voie originale d'industrialisation en comparaison des modèles économiques traditionnels (MC CORMICK, 2003 ; LELOUP et al. 2003).

Amadou Diop(2008)² dans son ouvrage présente le développement local comme un modèle alternatif. Selon lui, le développement local est devenu une référence et tend à s'imposer dans les discours de politiques économique. Il place les acteurs au cœur de la gestion des territoires et nécessite une jonction avec de nouveaux espaces et aussi la mise en œuvre de nouveaux instruments de dialogue. C'est pour réfléchir et mettre en cohérence toutes les idées qui

¹ PIVETEAU (A) (2005) : Décentralisation et Développement Local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique. In. Tiers- Monde, Tome 46 n°181.PP.71-93.

² Diop (A), (2008) : Développement, gouvernance territoriale : Enjeux et perspectives, KARTHALA ? PP.127-145

irriguent les discussions sur le développement local, la gouvernance territoriale, la globalisation que le Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement (GERAD) a réuni d'éminents experts dans les domaines du développement territorial, de l'aménagement, de la culture pour jeter des regards croisés sur les enjeux et perspectives dont l'essentiel est consigné dans un livre, nous ouvrant de nouvelles pistes et de perspectives de ces problématiques.

Paul Houé³, considère le développement comme la synthèse créatrice de tout un peuple qui puise dans son histoire, sa culture et son vouloir-vivre l'énergie d'assumer ses contradictions, de faire reculer ses contraintes, de rassembler toutes ses forces et de hausser son niveau d'aspiration pour passer à un autre rythme d'évolution et à un autre horizon plus libérateur. Ainsi le développement local ne se laisse pas enfermer dans un déterminisme causal qui l'expliquerait par l'enchaînement de quelques facteurs dominants : il faut à la fois admettre l'existence d'une certaine hiérarchie de cause, l'action de facteurs privilégiés dans chaque situation concrète et refuser l'idée uniformément applicable à toutes les localités et à toutes les étapes. Ainsi, concernant l'analyse de Paul Houé sur le développement local au cours des années 1950-1990, constat a été fait que les éléments d'ordre sociologique ont joué un rôle plus important dans le processus de développement local.

Christel Alvergne (2008)⁴, aborde les dimensions territoriales du développement. Elle insiste sur le rôle des infrastructures dans le développement. Elle met ainsi en liaison « aménagement et infrastructure » et souligne que la « création de conditions favorables au développement implique un minimum de services : infrastructures de transport, de communication, d'éducation et de santé ». L'auteur note également que « pour les uns l'aménagement est avant tout une politique d'équipement initial du développement ». Elle montre de surcroît comment l'offre d'infrastructures pourrait lutter contre la pauvreté : « elles augmentent tout d'abord la taille des marchés et élargissent les opportunités économiques pour les populations les plus pauvres (...). Elles réduisent par ailleurs la vulnérabilité des populations par la mise en place de services de transport, de santé, et d'énergie plus sûrs. Enfin, elles génèrent une hausse de production dans le secteur agricole ».

³ Paul (H) « L'analyse du développement local au cours de 1950 à 1990- Edition KARTHALA

⁴ Alvergne (C), (2008) : Le défi des territoires ; comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'ouest et du centre Karthala Editions, 263 pages

Dans les pays en développement, le concept de développement local est aussi appelé « développement à la base ». Il peut reposer sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités et des habitants eux-mêmes, avec une aide extérieure éventuelle, telles que : construction de petites infrastructures, mise en place de coopératives ou d'associations de microcrédit, exploitations agricoles ou artisanales tirant partie des ressources locales...

ANN A. (1995) aborde les enjeux du développement local dans la vallée du fleuve Sénégal. Pour cet auteur le développement est avant tout une construction des liens sociaux entre les différents partenaires au développement (population, société civile, partenaires public-privé etc...). Cela signifie que, pour qu'il ait développement, au niveau de la base, il faut que toutes couches adhèrent au projet établi. ANN considère que dans plusieurs projets financés de l'extérieur, la participation des populations a seulement consisté à effectuer des travaux définis par les agents de l'Etat et les représentants des bailleurs de fonds. De ce fait, pour qu'on parle de développement local, l'initiative du projet doit provenir des populations elles-mêmes, ainsi que la prise de décision quant aux choix de la mise en œuvre et du contrôle des politiques de développement ;

NGOM Philip, lors de son atelier de formation à Saly (MBOUR), affirme que le développement local doit se baser sur une démocratie locale relevant la nécessité d'impliquer les populations dans les activités des collectivités. Pour l'auteur, le manque d'information des populations fait qu'elles n'adhèrent pas à certains projets, ce qui les pousse parfois à ne pas s'acquitter de leurs obligations citoyennes, avec notamment le refus de payer les taxes. Ngom veut ainsi montrer la nécessité de communiquer avec la population, pour arriver à mener à bien les projets de développement car, sans son adhésion, il n'y a pas de succès possible.

Rist, 1996 considère que l'idée de développement local dans un contexte social, politique et économique précaire permet de nourrir tous les espoirs. Très tôt, elle apparue comme une démarche privilégiées pour mener au développement. L'approche s'enrichit des différentes critiques adressées au développement au fur et à mesure que les contradictions jalonnent sa mise en pratique. Aujourd'hui, si on entend toujours parler de développement humain ou de développement durable, c'est que le développement local est perçu comme l'opérateur de leur réalisation à chaque échelle d'intervention territoriale ; il est ce qui finalement a le plus la prétention de traduire et de réaliser un développement social et économique harmonieux. Cette nécessaire harmonie entend passer par la valorisation des ressources locales, venant dès

lors au secours des thèses du développement endogène ou de la dimension culturelle du développement, valorisés depuis l'époque coloniale.

Le passage d'un type de développement local porté par un acteur collectif inscrit dans une dynamique de contestation à des fins de transformation sociale à un type de développement réalisé par des professionnels du développement au service de programmes publics sectoriels ou territoriaux. Il est clair que l'institutionnalisation des pratiques novatrices de développement économique communautaire nées dans la décennie 1980 pour trouver des réponses à la faible capacité du local à créer des emplois et de la richesse, pour revitaliser de vieux quartiers industriels, pour améliorer la capacité de travail de la main-d'œuvre marginalisée a permis aux organisations concernées de sortir de la précarité financière qui accompagnait leur émergence. Il est certain que les professionnels qui y travaillent profitent de la reconnaissance associée à l'institutionnalisation de leur organisation. Ils y gagnent en légitimité.

Il est tout aussi clair que l'institutionnalisation n'a pas sonné le glas de la capacité innovante des acteurs locaux issus du mouvement social ou de systèmes d'action. La capacité innovante s'est parfois maintenue au sein de structures d'intervention qui ont su garder un équilibre sain entre la convention les institutionnalisant et la critique artistique (Boltanski et Chiapello, 1999) à la base de la mission qu'elles se sont données. La capacité innovante s'est aussi déplacée ou recomposée autour de besoins nouveaux et par conséquent de nouvelles façons d'intervenir. Les travaux récents sur le thème du développement local permettent de saisir cette nouveauté à partir d'un positionnement théorique qui ne se reconnaît pas forcément dans le champ.

Nous pouvons dire que l'étude du développement local est aujourd'hui partagée entre des recherches portant sur un bassin d'initiatives intégrées contractuellement à l'appareil d'État et faiblement insérées dans l'économie de marché et des recherches mettant en valeur une myriade d'initiatives hétéroclites, peu ou pas institutionnalisées, dotées de finalité non convergentes et proposant des modes d'intégration plus ou moins formalisés à l'économie de marché

Si l'on s'en tient à une approximation générale, tous s'accordent cependant à dire que le développement local est avant tout une dynamique économique et sociale, voire culturelle, plus ou moins concertée, impulsée par des acteurs individuels et collectifs sur un territoire

donné. En allant plus loin, certains le définissent comme un processus qui permet de faire murir des priorités, de choisir des actions à partir des savoirs et propositions des groupes de populations habitant un territoire donné et de mettre en œuvre des ressources disponibles pour satisfaire ces dites populations. Le développement local incite à privilégier les acteurs plus que les infrastructures pour donner aux hommes et aux groupes directement intéressés une fonction de décision sur les actions qu'ils mènent.

De manière générale, on s'accorde à dire que le développement local est l'expression d'une solidarité créatrice de nouvelles relations sociales et de la volonté des habitants d'un territoire de valoriser les richesses locales (au sens large) en faveur du développement économique, social et culturel.

Le développement local est donc une pratique du développement, une méthode de travail, non une nouvelle théorie qui compléterait ou se substituerait aux précédentes au prétexte qu'elles auraient échoué. Il ne vise pas à identifier les divers obstacles au développement ni à rechercher la combinaison optimale des ressources, rares par définition, mais à s'interroger sur les moyens de parvenir à leur combinaison. Il ressort de cette définition quelques caractéristiques fortes :

- Le développement local est d'abord un processus décisionnel. Ce qui limite les actions, ce ne sont pas les pénuries elles-mêmes (capital, formation, énergie...) mais les imperfections dans le processus de décisions. La difficulté majeure dans le développement est la gestion de la complexité. Dans cette perspective, la proximité est un atout essentiel parce qu'elle s'appuie sur une bureaucratie allégée, permet l'implication d'un nombre élargi de groupes de populations et favorise des synergies entre eux.
- Le territoire de référence pour soutenir une dynamique de développement local n'est isolé mais articulé à des espaces plus vastes. Les ressources disponibles, techniques, financières, humaines sont prioritairement celles qui sont accessibles dans ce territoire mais aussi celles qui sont acquises de l'extérieur. Il ne s'agit donc pas de rechercher une quelconque autarcie illusoire ni de faire supporter au niveau local des charges qu'il ne peut assumer. Mieux, le développement local trouve sa pleine expression si les acteurs locaux prennent en compte le contexte national au sein duquel ils agissent. Leur capacité à prendre en compte la valeur de la monnaie et le niveau des taux d'intérêt, la concurrence de productions venant de régions

voisines ou de pays étrangers, l'accès à des moyens d'information rapide favorise ou non les dynamique de développement local.

- La dimension territoriale, à savoir un espace géographiquement limité et déterminé, constitue une référence forte du développement local mais non exclusive. Cet espace est à considérer aussi dans sa dimension sociale. Le sentiment d'appartenance est un facteur essentiel, d'autant plus indispensable que l'espace géographique n'est pas homogène. Il n'y a pas de développement local sans existence d'une communauté territoriale. C'est par exemple le cas de la Bretagne, perçue dans l'imagerie courante à travers sa géographie côtière et les activités qu'elle induit mais cette région est aussi un pays « d'intérieur ». Le sentiment. « d'être breton » constitue un ferment commun aux habitants.

Pour relever l'ensemble des défis relatifs à une amélioration durable des conditions de vie de sa population, le Sénégal a élaboré un agenda de transformations économiques et sociales nécessaires et suffisantes pour se diriger sûrement vers 'l'émergence avec une société solidaire dans un Etat de droit'

C'est dans cette perspective et dans le but de satisfaire la demande sociale croissante que le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui technique du PNUD, a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre le présent Programme d'Urgence de Développement Communautaire en milieu rural.

Ce Programme se propose d'impulser une dynamique de croissance économique endogène, intégrée et soutenue pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre les centres urbains et les zones rurales.

Selon (Mar Dieye 2016)⁵. « Ce débat (dualiste) entre les philosophes économiques a ancré la notion de valeur dans toutes les théories d'économie de développement »

Cependant, ces différentes théories de développement et la science économique en particulier ont essentiellement traité deux dimensions de la valeur à savoir : la production (création) et l'échange (distribution).

⁵ Idée défendue par Abdoulaye Mar Dieye, Directeur du Bureau Afrique du PNUD dans ses travaux présentés au Cluster meeting 2016 des Représentants Résidents du PNUD

Pour prendre en compte les dimensions économique, sociale, environnementale et sécuritaire du développement, Mar Dieye (2016) propose d'élargir la notion de val définition vectorielle bidimensionnelle primitive (production et échange) pour inclure les trois autres dimensions supplémentaires à savoir, la rétention, la conservation et la sécurisation.

En définissant comme valeur de développement, ce qui est « créé, retenu, échangé (partagé, distribué), conservé et sécurisé », le développement consistera à élargir les frontières des valeurs c'est-à-dire à créer plus de richesse, mieux la retenir, mieux la distribuer, mieux la préserver et mieux la sécuriser. Ces cinq valeurs que sont donc la création, la rétention, la distribution, la préservation et la sécurisation donnent un meilleur cadre de compréhension et d'analyse du développement.

En considérant le développement comme une expansion des valeurs, on montre que le PUDC contribue à impulser le développement à travers ses effets sur les différentes valeurs. En effet, nous avons vu dans les sections précédentes que par leurs effets multiplicateurs, les réalisations du PUDC permettent d'accélérer la **création** des richesses notamment en milieu rural grâce notamment à la mise en place des infrastructures socio-économiques de base, au développement de l'entrepreneuriat, à l'augmentation de la production et de la productivité agricole, à la transformation des produits et au développement d'autres activités productives.

Ces interventions permettent une meilleure **rétention** des richesses créées grâce au développement des chaînes de valeurs dans les filières horticoles et animales (laitière), aux possibilités d'amélioration des taxes locales grâce aux activités productives naissantes, aux emplois locaux créés ainsi qu'aux investissements faits au niveau local.

Dans sa conception, le PUDC contribue à une meilleure **redistribution** des richesses et à lutter contre les inégalités notamment grâce à la qualité du ciblage des bénéficiaires, aux emplois créés, l'amélioration des capacités humaines (santé, éducation, accès à l'eau potable, amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle), l'autonomisation de la femme et la réduction des inégalités entre milieu rural et urbain.

Le PUDC contribue à la **préservation** à travers ses interventions sur l'environnement, le reboisement, le développement de technologie d'atténuation, la promotion de l'énergie verte par l'entremise des bio-digesteurs.

Les interventions du PUDC ont pour but la lutte contre la pauvreté et les inégalités en faisant des populations rurales les actrices et bénéficiaires de développement, à ce titre ces interventions contribuent à renforcer la participation citoyenne et la paix sociale, à lutter contre la tentative de radicalisation des jeunes et renforcer la résilience des populations, la mobilité (y compris celle des forces de sécurité) et la circulation des informations, toutes choses qui contribuent à la **sécurisation**.

CHAPITRE III : DEFINITION DES CONCEPTS

Impact :

Un impact se caractérise par des aspects positifs ou négatifs. Le mot impact renvoie aux atteintes nuisibles ou favorable sur le milieu naturel, à la fois d'un projet dans son ensemble et de chacun de ses composantes considérées à elle-même.

On parle très souvent d'études d'impact qui est un instrument d'évaluation des effets d'un projet sur l'environnement, tant lors de sa construction qu'après sa mise en exploitation.

Les impacts peuvent être :

- Certains ou incertains (selon leur probabilité ou le risque encouru) ;
- Temporaires ou permanents (période du chantier à court ou long terme) ;
- Réversibles ou irréversibles (la suppression de la cause annule l'impact ou non) ;
- Evitable ou inévitable (lié à la nature même du projet).

On peut entendre par impact le degré d'intensité (mesure le changement et non le dépassement d'un certain seuil), la sensibilité (par rapport aux réserves naturelles). Dans notre étude la notion impact renvoi au changement durable à la suite de l'action, ce qui reste quand le projet est achevé. Le terme impact est souvent utilisé pour nommer les conséquences du projet sur l'environnement et par ricochet les populations qui évoluent dans ce milieu. Un impact peut néanmoins prendre une connotation différente si l'on prend compte des potentialités et de la sensibilité des milieux affectés par un projet donné :

Un impact décrit une conséquence sur la société d'un projet, sur l'activité et sur l'environnement indépendamment du territoire qui sera affecté. Il est un critère d'évaluation identifiant les conséquences immédiates d'une action développée dans le cadre d'un projet. L'impact peut être observé sur « le public cible » pour lequel le projet a été conçu, sur l'environnement du programme ou sur le système ayant mis en œuvre le projet

Nous allons retenir que l'impact constitue l'apport ou l'effet que les différentes activités menées ont eu sur le processus de développement locale; les aspects positifs de ces différentes activités sur une communauté. Il peut être perçu comme un terme qui détermine la mesure dans laquelle un projet, un phénomène ou une action a eu des conséquences sur un espace et ses occupants et ceci du point de vue économique, socioculturel et environnemental.

Réalisations :

La réalisation est une action d'accomplir ou le fait de voir s'accomplir des aspirations des désirs.

La réalisation d'un projet est sa concrétisation, par des acteurs, dans un contexte précis, dans un délai donné, avec des moyens définis.

Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) :

C'est un Programme qui se propose d'impulser une dynamique de croissance économique endogène, intégrée et soutenue pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre les centres urbains et les zones rurales.

Le Programme d'urgence de développement communautaire vise à contribuer à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux de base à travers la mise en place d'infrastructures socio-économiques. La finalité du programme est d'améliorer significativement les conditions de vie des populations et de favoriser l'implication des acteurs locaux dans le développement économique et social de leur localité

Département :

Le département est une division administrative du territoire placée sous l'autorité d'un préfet et administrée par un conseil départemental.

Développement local :

Le concept de développement local est apparu dans un contexte où la vision centralisée de l'Etat était critiquée par certains acteurs locaux. Ces derniers considéraient que le développement d'un territoire devait prendre en compte les besoins et les aspirations des habitants. Une nouvelle logique d'autonomie est alors revendiquée vis-à-vis des centres décisionnels, politiques et économiques.

Le développement local a aussi connu son essor avec la relance avec de la décentralisation. En effet ce concept est né dans le but « de mieux répondre à l'exigence de développement économique en créant entre l'administration centrale et la population à la base des structures intermédiaires. Ce sont les collectivités locales qui sont destinées à servir de cadre à la programmation du développement économique, social, culturel, et où puisse s'établir la

coordination des actions de l'Etat, des collectivités locales et les populations. Cette promotion du concept de développement local semble traduire une conception nouvelle de la gestion locale. En effet lorsqu'on parle de développement local, on vise un monde de développement tournée vers la valorisation locale des ressources naturelles, financières et humaines. »

D'après Xavier Greffe dans territoire en France, « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera un espace de contiguïté, un espace de solidarité ». Le développement local est une approche volontariste, axés sur un territoire restreint, qui conçoit le développement local comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Selon Jacques Mercoiret, des personnes ou des groupes dans une société locale doivent avoir la volonté de modifier la situation, de changer les choses. Cela suppose d'avoir conscience d'un problème, d'un manque, d'un déficit. Le point de départ de cette réflexion est bien souvent provoqué par une rupture dans l'ordre habituel, cela peut être une usine qui ferme, une filière agricole sinistrée, des changements politiques ou des initiatives qui ont de la peine à s'affirmer. La prise de conscience ne suffit pas, il faut des porteurs d'initiatives, des innovateurs émergents. Ensemble, ils vont devoir définir des enjeux, des ambitions pour le territoire sur lequel ils vivent. Là encore, cela ne suffit pas sinon il s'agit des démarches individuelles. Le développement local suppose qu'un maximum de personnes, de groupes sociaux se mettent autour de la table. Certains veulent aller vite, d'autres plus lentement.

Le développement local est également l'expression de la solidarité locale, créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une micro région de valoriser les richesses locales.

Cette dynamique de développement local repose ainsi sur trois principes fondamentaux :

- Un territoire, un espace viable qui doit l'accueillir ;
- Un potentiel humain capable de le conduire, de l'orienter ;
- Les moyens pour son financement.

Pour l'article 3 du code général des collectivités locales : « Les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local.

Elles associent en partenariat, le cas échéant, à la réalisation des projets de développement économique, social, et environnemental, les mouvements associatifs et les groupements à caractère communautaire dans le respect de l'équité de genre. »

En somme un projet de développement local est un projet qui s'efforce de changer la situation d'un territoire et de ses habitants. Il tente d'en valoriser les qualités (ressources, atouts, valeurs) d'en minimiser les handicaps, d'en contourner les contraintes. Il est initié et mis en œuvre par les autorités compétentes et avec la participation de ses habitants et leurs « institutions ». Il tente de répondre à leurs aspirations et de valoriser leurs « richesses collectives » (Daniel NeuGret, mais 2003).

CHAPITRE IV : CADRE OPERATOIRE

3.1. Objectifs de recherche:

❖ Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'étudier l'impact des réalisations du PUDC dans les conditions de vie des communautés bénéficiaires.

❖ Objectif spécifique 1

Analyser les activités et les réalisations effectuées au titre du PUDC.

❖ Objectif spécifique 2

Analyser la perception des populations par rapport aux réalisations du PUDC.

❖ Objectif spécifique 3

Analyser les changements apportés par les réalisations du PUDC sur les conditions de vie des communautés enquêtées.

3.2. Questions de recherche :

❖ Question générale

La question générale que l'on se pose est : Quel est l'impact du PUDC dans l'amélioration des conditions de vie des communautés bénéficiaire ?

❖ Question spécifique 1

Quelles sont les activités et les réalisations effectuées au titre du PUDC dans la phase 1 ?

❖ Question spécifique 2

Quel est la perception des populations par rapport aux réalisations du PUDC ?

❖ Question spécifique 3

Quels sont les changements apportés par les réalisations du PUDC sur les conditions de vie des communautés enquêtées ?

3.3. Hypothèses de recherche :

En fin de répondre provisoirement aux questions de recherches posées, les hypothèses suivantes ont été formulées :

❖ **Hypothèse générale**

L'impact des réalisations du PUDC dans les communes enquêtées du département de Podor.

❖ **Hypothèse spécifique 1**

Les activités et les réalisations effectuées au titre du PUDC ont engendré le développement de la localité des communautés bénéficiaires.

❖ **Hypothèse spécifique 2**

Les réalisations du PUDC sont appréciées par les populations bénéficiaires.

❖ **Hypothèse spécifique 3**

U !à !Les réalisations du PUDC ont apportées des changements sur les conditions de vie des communautés bénéficiaire.

Tableau 1 : Questions de recherche, hypothèses et indicateurs

Hypothèse principale : Programme d'urgence de développement communautaire a contribué à améliorer les conditions de vie des populations du département de Podor			
Hypothèses	Variables	Indicateurs	Outils de collecte
Hypothèse 1 : les activités et les réalisations effectuées au titre du PUDC ont engendré le développement de la localité.	Variable indépendante : Les activités et les réalisations effectuées au titre du PUDC	-Nombre d'équipements mis en place _infrastructures réalisées; -ménage connectés disposant d'éclairage électrique ; -ménage ayant obtenu des branchements individuelle -parcelles maraichers aménagés -les réunions qui ont été tenues -Les comités de gestion qui ont été installés	Questionnaire et guide d'entretien
	Variable dépendante : Ont engendré le développement de la localité	-l'accès à l'électricité L'accès à l'eau potable Les disponibilités des équipements pour l'allègement des travaux des femmes La diversification des activités de production	Guide d'entretien et questionnaire
Hypothèse 2 : Les réalisations du PUDC sont appréciées par les populations bénéficiaires.	Variable indépendante : L'appréciation des réalisations du PUDC	- Les actions du PUDC - Les réalisations du PUDC	Questionnaire et guide d'entretien
	Variable dépendante : La perception des réalisations du PUDC chez les populations	- la satisfaction des populations sur les réalisations du PUDC - les avantages des réalisations du PUDC	Guide d'entretien

Hypothèse 3 : Les réalisations du PUDC ont apportées des changements sur les conditions de vie des communautés bénéficiaires.	Variable indépendant : Les réalisations du PUDC	-Les actions du PUDC -Les réalisations du PUDC	Guide d'entretien
	Variable dépendant : Les changements sur les conditions de vies des communautés bénéficiaires.	- Les impacts	Questionnaire

DEUXIEME PARTIE :
CADRE DE L'ETUDE ET
METHODOLOGIE

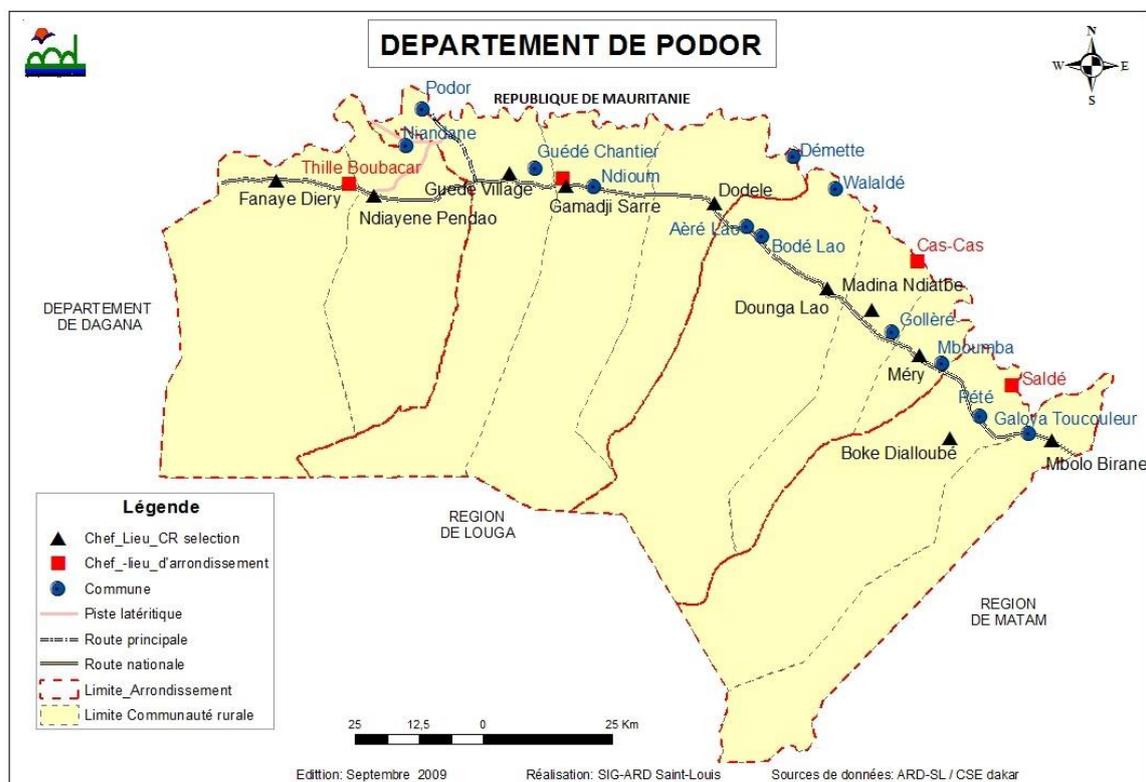
CHAPITRE V : CADRE DE L'ETUDE

Ce chapitre présente le milieu d'étude, les services impliqués ainsi que le programme étudié. Il s'agit donc des données secondaires dont la connaissance permettra de mieux définir notre méthodologie et de comprendre sa pertinence.

I : Présentation du département de Podor

1. La localisation du département de Podor

Carte 1: situation géographique du département de Podor



Source : ARD de SAINT LOUIS

Situé à la moyenne vallée du fleuve Sénégal, le département de Podor est limité à l'ouest par le département de Dagana, à l'Est la région de Matam, au Sud par la région de Louga et au Nord par le fleuve Sénégal qui constitue la frontière du Sénégal avec la République Islamique de Mauritanie.

Il couvre une superficie de 12 947 Km², représentant 2/3 du territoire régional et 7% de l'étendue nationale pour une population de 411.633 habitants soit 41% de la population régionale selon les projections de l'ANSD pour l'année 2017. Le département de Podor est

crédité, en 2017, d'une des densités les plus faibles du pays avec 31.8 habitants au Km² (31.8 hbts/km²).

Au plan administratif, il est constitué des quatre arrondissements que sont Thillé Boubacar, Gamadji Saré, Cas-Cas et Saldé, abritant 301 villages officiels et plus de 100 hameaux.

Il abrite 23 collectivités territoriales dont 22 communes et le département.

2. Caractéristiques physiques et climatiques

Le département couvre deux grandes zones éco-géographiques : le Walo, terres humides qui bordent le fleuve Sénégal, et le Diéri constitué des terres jamais atteintes par les crues, subdivisés par le Bas Diéri (Jéjéngol) et le haut Diéri.

Le climat du département est de type sahélien dominé par des alizés continentaux ou harmattan, caractérisé par l'alternance de la saison des pluies (juillet à septembre) et de la saison sèche (octobre à juin) avec des températures douces de décembre à février et une forte chaleur pour le reste de l'année.

Le département possède une grande variété de sols. Les sols dominants dans la zone du Walo sont le « palé » (sols limoneux enrichis par des apports fluviaux) et le « holaldé » (sols hydromorphes composés essentiellement d'argile), tous propices à l'agriculture. Les sols du Diéri sont pour l'essentiel de type Dior, de plus en plus sablonneux du Nord au Sud, également propices à l'agriculture et l'élevage.

Les vents, dominés par le harmattan chaud et sec de direction nord-Est transporte souvent en suspension de fines particules de sable et des poussières qui constituent la brume sèche.

3. Milieu humain

La population en 2015 est de 387 827 habitants caractérisés par un taux de croissances de 2,5% par an et d'une densité de 30 habitants au km².

Elle est inégalement répartie sur l'espace départementale, avec une concentration le long de la route nationale, l'île à Morphile et principalement le Diéri sont parsemés de petits villages, rendant difficile la couverture des populations en services sociaux de base.

La population du Podor est caractérisée par :

- Une croissance de 2,5% l'An soit par dédoublement de tous les 28 ans,
- Un rapport de masculinité 95% soit 189 278 hommes et 198 549 femmes,
- jeunesse avec 57% de la population âgée Une de moins de 20 ans.

A dominante peulh (90%), on note la présence des Wolofs de (5%), de Maures, de Sarakholés et de Sérères, la population résidente du département représente 40% du total régional et de 3% par rapport au pays.

4. Education

Le département de Podor du fait de son étendue et de l'enclavement de l'Ile à Morphil et du Diéri, est subdivisé en deux inspections d'éducation et de la formation (IEF) en érigeant l'IEF de Podor et l'IEF de Pété.

L'offre comprend un système formel d'éducation allant de la petite enfance à l'enseignement secondaire général et professionnel et un système informel d'éducation constitué d'écoles arabes, de daaras et d'écoles de bases pour l'éducation des jeunes adultes (EBJA).

Le département ne dispose d'aucune structure de formation technique.

A. Système formel

1) Développement intégré de la petite enfance :

Le développement intégré de la petite enfance (DIPE), encore appelé le préscolaire, cible les enfants de 3 à 5 ans établis à 38 468 (10% de la population totale) dont 18 885 soit 49% sont de sexe féminin. Les communes du département abritent 28 établissements de DIPE totalisant 72 classes dont 29% en abris provisoires.

Les effectifs accueillis en 2015 s'élèvent à 2 548 enfants dont 54% de filles conférant un taux de fréquentation de 6,6% situé à 7,3% chez les filles contre 6% chez les garçons.

2) L'enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire cible la population du groupe d'âges des 6 à 11 ans estimée à 72 427 enfants dont 35 625 filles soit 49%.

L'offre porte sur 341 écoles primaires dont 202 à l'IEF de Podor et 139 à l'IEF de Pété, totalisant 1 806 classes pédagogiques dont 13% en abris provisoires. La fréquentation de l'enseignement primaire en 2015 porte sur un effectif de 52 565 élèves dont 62% de filles, soit un taux brut de scolarisation de 72,4% situé à 91,3% chez les filles contre 54,5% pour les garçons.

La sensibilisation des parents et la diversification de l'offre par la promotion d'écoles franco-arabes s'imposent pour relever les taux de fréquentation du DIPE et de l'enseignement primaire amplement désertés par les garçons.

3) L'enseignement moyen

L'enseignement moyen cible la population du groupe d'âges 12 à 15 ans, estimée à 39 430 jeunes (10% de la population totale) dont 19 613 filles soit 50%.

En 2015, l'offre repose sur 53 collèges dont 32 à l'IEF de Podor et 21 à l'IEF de Pété, totalisant ensemble 462 classes pédagogiques dont 12% en abris provisoires.

La fréquentation porte sur un effectif de 18 181 élèves dont 61% de filles, soit un taux de fréquentation de 46%, situé à 57% chez les filles contre 35% chez les garçons.

4) Enseignement secondaire général

L'enseignement secondaire général cible la population âgée de 16 à 18 ans qui s'élève dans le département en 2015 à 25 669 jeunes (7% de la population totale) dont 13 178 soit 51% constituées de filles.

L'offre porte sur 21 lycées dont 12 à l'IEF de Podor et 9 à l'IEF de Pété, totalisant ensemble 909 classes pédagogiques dont 171 soit 19% en abris provisoires.

L'effectif des élèves en 2015 établi à 9 116 élèves dont 53% de filles, confère un taux de fréquentation de 36%, situé à 37% chez les filles et à 34% seulement chez les garçons.

5. Système informel

L'offre d'éducation non formelle est constituée des daaras, des écoles arabes et franco-arabes, et des écoles de base pour l'éducation des jeunes adultes (EBJA).

La religion est la pièce maîtresse du patrimoine historique et culturel du département qu'il manifeste par le nombre important de daaras, considérés comme le lieu privilégié d'éducation

des enfants et particulièrement des garçons. Les taux bas de fréquentation de l'éducation formelle plus marqués chez les garçons, tirent leur explication de cette situation.

Les écoles arabes, puis les écoles franco-arabes commencent à faire leur apparition dans le département et les stratégies d'accélération de ce processus doivent être soutenues.

6. L'alphabétisation

L'alphabétisation des jeunes adultes est programmée et piloté par les collectivités locales. Elles ont ouvert 10 classes dans le département en 2015 avec un effectif de 385 auditeurs dont 97% de femmes situées en grande partie dans l'IEF de Pété.

Des ONG comme le PIP, TOSTAN et bien d'autres interviennent en plus dans l'alphabétisation des jeunes (8 à 14 ans) et des jeunes adultes (15 à 35 ans) au niveau du département.

7. Les infrastructures sanitaires

A cause de son étendue (12 967 Km²) et de l'enclavement, le département de Podor est subdivisé en deux districts de santé (DS) : le DS de Podor et le DS de Pété.

Le département abrite un Centre hospitalier à Ndioum, de trois centres de santé dont 2 situés dans le DS de Pété, un Centre d'éducation pour la santé à Podor et 60 postes de santé dont 35 avec l'infirmerie militaire situé dans le DS de Podor, complétés par 94 cases de santé et 14 officines privées.

Selon les normes moyennes OMS, il faut un hôpital pour 225 000 habitants, un centre de santé pour 50 000 habitants et un poste de santé pour 7 500 habitants.

En ce qui concerne la couverture, les personnels des structures de santé sont recrutés par l'Etat, les comités de santé et les collectivités locales. En 2015, le personnel de la santé dans le département est d'environ 286, dont 121 pour l'hôpital de Ndioum, 68 pour le DS de Pété et 97 pour le DS de Podor.

Dans ce personnel important en nombre, on trouve seulement 14 médecins, 5 techniciens supérieurs, 68 infirmiers d'état et 44 sages-femmes, tout le reste étant peu qualifié voire sans qualification.

Avec les normes moyennes de l'OMS : 1 médecin pour 10 000 habitants, 1 sage-femme pour 1 750 femmes de 15-49 ans et 1 infirmier pour 5 000 habitants, le département est crédité de faibles couvertures particulièrement en médecins.

Le ratio médecin par habitants est établi à 1 médecin pour 27 700 habitants, alors que la norme OMS est de 1 médecin pour 10 000 habitants. Le ratio sage-femme par femme en âge de procréation est de 2016, alors que la norme moyenne OMS est de 1750 femmes.

Le ratio infirmier par habitants est établi 5 700, alors que la norme OMS est de 5 000 habitants.

L'hôpital de NDioum abrite neuf services : l'accueil, les urgences, le bloc opératoire, la chirurgie, le laboratoire, la pharmacie, la médecine, la maternité, la pédiatrie, et le service de la stomatologie (dentiste).

L'hôpital est fréquenté par l'ensemble des populations du département et affiche le plein (provenance Ile à Morphil et Haut Diéri) le jour du marché de Ndioum.

L'hôpital de Ndioum en 2015 a réalisé 12 915 consultations et le bilan épidémiologique laisse apparaître la prédominance des infections respiratoires, de la malnutrition sévère et aigüe, des maladies diarrhéiques, de l'hypertension artérielle, des syndromes infectieux et des dermatoses.

La bilharziose et le paludisme sont en baisse sensible, mais les maladies diarrhéiques, le traumatisme, la malnutrition et les infections néonatales gagnent du terrain.

En résumé, nous pouvons retenir que le département de Podor est confronté aux contraintes suivantes :

- ✓ Manque de prise en charge de la mise à niveau et de la réhabilitation de l'hôpital,
- ✓ Manque d'approvisionnement de la pharmacie et de la banque de sang,
- ✓ Faiblesses des taux de pénétration des mutuelles de santé,
- ✓ Manque d'équipements et de médecins spécialisés dans les services (cardiologie, neurologie, ophtalmologie et de psychiatrie et de médecins spécialisés),
- ✓ Manque de personnels qualifiés (Médecins, infirmiers, sages- femmes).

8. L'hydraulique

Le département de Podor dispose d'environ 650 Km de cours d'eau avec le Fleuve Sénégal et ses défluent et de plusieurs mares pérennes et temporaires formées par les débordements du fleuve et des pluies de l'hivernage.

Les eaux souterraines sont constituées des nappes affluentes et celle du Maestrichtien qui est la principale source d'alimentation des milliers de forages implantés dans le pays. On

recense dans le département 138 forages dont 62 avec une fonction pastorale, 14 stations de traitement et un réseau primaire de distribution d'environ 900 km, le tout représentant un stock de capital de 38,0 milliards de francs cfa.

Ce dispositif public est complété par les forages de la SDE (Société de Distribution de l'Eau) qui desservent les communes de Podor et Ndioum.

L'eau potable n'est pas une compétence transférée, mais l'Etat implique très fortement les collectivités locales et les populations concernées à la gestion des infrastructures pour la pérennisation de services de qualité.

Ainsi on compte dans le département 115 organisations d'usagers (104 ASUFOR, 11 ASUREP et 23 comités de gestion) dont 49 soit 43% disposent d'une reconnaissance juridique.

Une fédération départementale des AUSUREP et ASUFOR, vient d'être créée avec l'appui de l'ARD. Pour renforcer les capacités de ces organisations en matière de gestion, un prestataire est recruté pour effectuer le suivi technique et financier (STEFI) de l'exploitation des infrastructures hydrauliques.

Il convient de souligner le manque d'équité dans les prix facturés au mètre cube d'eau, qui est très variable d'une localité à l'autre.

Par conséquent, la fédération départementale préconise des solutions en vue d'améliorer considérablement le niveau d'accès à l'eau potable et d'harmoniser le prix. Dans ce sens, il est préconisé de :

- Réaliser des infrastructures peu coûteuses et faciles à gérer,
- Promouvoir des projets d'appui pour la réalisation de branchements à domicile,
- Former les comités de gestion des ASUREP et ASUFOR,
- Renforcer la capacité de production des forages,
- Réhabiliter les forages et les entretenir régulièrement,
- Harmoniser le coût de l'eau dans le département,
- Soutenir la fonctionnalité de la fédération départementale des ASUREP et

ASUFOR.

II : Présentation des trois communes enquêtées

Notre étude porte sur trois communes du département de Podor telles que la commune de Doumga Lao, Boké Dialloubé et Ndiayenne Pendao.

Au niveau de chaque commune, les villages avec réalisations ont été choisis.

D'abord la commune de Doumga Lao est limitée à l'Est par Commune de Madina Ndiathbé, à l'Ouest par la Commune de Dodel, au Nord par le Fleuve Sénégal qui frontière avec la Mauritanie, au Sud par l'arrondissement de Barkédji (département de Linguère).

La commune compte 27 villages officiels et 73 hameaux. Elle couvre une superficie de 1 970 Km².

Ensuite la commune de Boké Dialloubé s'étend sur une superficie de 1729 km². Elle jouxte avec le Département de Linguère (Région de Louga) à l'ouest et est limitée :

- Au Nord par les communes de Mery, Doumnga Lao et Madina Ndiathbé
- À l'Est par la commune de Pété et
- Au Sud-est par la commune de Mbolo Birane. La commune compte 100 établissements humains répartis en 43 villages officiels et 57 hameaux.

En fin la commune de Ndiayéne-Pendao s'étend sur une superficie de 1334 Km², délimitée :

- Au Nord par le fleuve Sénégal et la République Islamique de Mauritanie ;
- Au Nord-Est par la Commune de Niandane ;
- A l'Est par la Commune de Guédé Village ;
- A l'Ouest par la commune de Fanaye ;

La commune compte 82 établissements humains répartis en 29 villages officiels et 53 hameaux rattachés.

III. Présentation du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)

Justification du programme :

Pour relever les défis inhérents à une croissance durable, l'Etat du Sénégal s'est fortement engagé à travers le PSE à améliorer les conditions de vie des populations. C'est dans cette perspective et pour améliorer la réponse à la demande sociale que le Sénégal met en œuvre avec l'appui du PNUD un programme de mise à l'échelle des réalisations et des acquis du PUDC.

Ce programme se propose d'impulser une dynamique de croissance économique endogène, intégrée et soutenue pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre les centres urbains et les zones rurales.

Pour promouvoir l'équité territoriale et le développement solidaire et inclusif inscrits au cœur des priorités des politiques nationales, ce programme vise à renforcer les acquis de la première phase et à prendre en charge les besoins persistants des populations en matière d'infrastructures sociales de base structurantes. Ces infrastructures favorisent le soutien à la production et l'accès aux opportunités économiques aux populations et communautés de base, ainsi que l'amélioration de la qualité de vie.

Il contribue à la mise en œuvre des Axes 1 et 2 du PSE, portant respectivement sur la transformation structurelle de l'économie et croissance, et le développement du capital humain, protection sociale et le développement durable.

Il s'intègre également à la vision de l'Acte 3 de la décentralisation qui prescrit la communalisation intégrale, dont l'un des objectifs est une meilleure territorialisation des politiques publiques en vue de bâtir le développement du Sénégal à partir du niveau local.

A ce titre, ce programme a un effet de levier sur la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation en ce qu'il valorise les potentialités économiques locales par la réalisation d'infrastructures de base, le renforcement des capacités et la promotion de l'entrepreneuriat rural.

En outre, le Programme est aligné sur les politiques publiques visant à promouvoir la déconcentration et une meilleure planification des interventions de développement au niveau local, ciblant la réduction de la pauvreté et l'exclusion sociale. Il contribuera au renforcement du rôle des acteurs locaux, des collectivités locales et des services déconcentrés pour une

meilleure planification et exécution des interventions de développement. Il contribuera ainsi aux efforts de développement de l'économie locale, au désenclavement de zones rurales déshéritées et au renforcement de l'appropriation et de la responsabilisation des collectivités locales dans la construction et l'entretien des infrastructures socio-économiques, pour un développement intégré dans le cadre d'une approche holistique.

Le programme intègre la prise en compte des questions de genre conformément aux orientations de la stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre (SNEEG 2016-2020). Il contribuera également à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, ainsi qu'à la préservation des ressources naturelles à travers la mise en place d'un cadre de gestion environnementale et sociale.

Par ailleurs, le programme s'inscrit dans le sillage de la stratégie d'intégration des objectifs de développement durable au PSE, en contribuant notamment à la réalisation des objectifs 1 (élimination de l'extrême pauvreté et de la faim), 7 (Accès aux services énergétiques) et 8 (promotion d'une croissance économique soutenue partagée et durable).

Placé sous la tutelle du Ministère du Développement Communautaire, l'Équité Territoriale et Social (MDCETS), le dispositif du PUDC comprend :

- Un comité de pilotage qui est chargé de la préparation des réunions du Comité de Pilotage et du suivi de l'exécution du projet.
- Le Secrétariat d'Etat qui est placé sous la tutelle du Premier Ministre et est chargé de l'organisation du Comité de pilotage, de la communication institutionnelle et du suivi du PUDC.
- Une Unité de Gestion du Programme (UGP) qui assure la gestion quotidienne et l'animation des activités du Programme et est placée sous la tutelle du PNUD. L'UGP sera logée au PNUD et assurera toutes les fonctions de maîtrise d'œuvre des composantes du programme.
- Un Directeur National (DN) qui facilite la mobilisation des ressources et des acteurs des services techniques de l'Etat, et trouver éventuellement des solutions au goulot d'étranglement.
- Un comité technique de pilotage qui est chargé de la préparation des réunions du Comité de Pilotage et du suivi de l'exécution du projet.

1. Description du programme

L'amélioration de l'accès des populations, notamment rurales, aux services sociaux de base figure au nombre des objectifs poursuivis par le programme d'actions prioritaires du PSE sur la période 2014-2017. C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Sénégal, met en œuvre, à travers le PNUD, ce Programme d'urgence de développement communautaire en milieu rural.

a. Les objectifs de développement du programme :

Le PUDC est un instrument de mise en œuvre de la stratégie de développement local. Il constitue le cadre fédérateur des interventions en matière d'appui au développement local. Toutefois, le PUDC a pour objectif générale de contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie des populations et à la lutte contre les inégalités sociales. A travers l'accès durable aux infrastructures et services socio-économiques de base, le programme permettra également l'impulsion d'une économie locale inclusive et durable, et le renforcement des acquis obtenus lors de la première phase.

Spécifiquement, le PUDC vise les objectifs suivants :

- ❖ Renforcer l'accès des populations aux infrastructures, et la réhabilitation des infrastructures de soutien en prenant en charge les besoins additionnels des populations afin d'augmenter le taux d'accès aux pistes rurales ; à l'énergie, l'éducation, la santé, les infrastructures et équipements post récoltes, les parcs à vaccination et autres infrastructures de soutien à l'économie rurale ;
- ❖ Renforcer la productivité des populations rurales et valoriser la production agricole et l'élevage à travers (i) l'accès aux semences, et aux techniques de production, et (ii) la promotion de PME dans les chaînes de valeurs (collecte, transformation et commercialisation, et l'accès au financement ;
- ❖ Renforcer les capacités des acteurs institutionnels, groupements professionnels en entrepreneuriat rural, en leadership et maîtrise d'ouvrage / œuvre, et gestion communautaire, et l'encadrement ;
- ❖ Prendre en compte les mesures de sauvegardes environnementales et sociales liées à la mise œuvre des activités du programme ;
- ❖ Consolider le système de suivi-évaluation géo-référencé du PUDC pour en faire un outil de pilotage des projets et programmes
- ❖ Promouvoir le dialogue des politiques entre les différents bénéficiaires du programme

- ❖ Capitaliser et partager les informations relatives aux programmes.

b. Les principes de base

Dans une perspective de mise à l'échelle de la phase I du PUDC, la démarche de mise en œuvre du PUDC sera guidée par les principes suivants :

- La mise en œuvre repose sur le partenariat avec les structures des ministères concernés.
- La fourniture d'un paquet de service permet d'enregistrer des résultats conformes à la théorie du changement
- L'appropriation et la participation des populations passent par la responsabilisation de ces dernières.
- L'intégration de la dimension genre permet de mieux asseoir l'équité et la justice sociale.
- La promotion de l'entrepreneuriat passe par les jeunes et les femmes
- La synergie et la gestion axée sur les résultats assure l'efficacité et l'efficience du PUDC II
- La capitalisation des bonnes pratiques permet une meilleure mise à l'échelle.

PUDC s'articule autour des principes directeurs

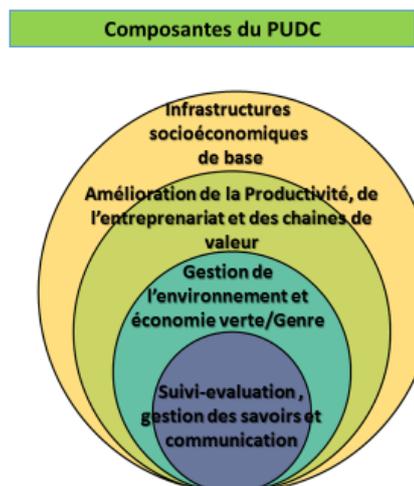
Principes directeurs

- **Partenariat avec les parties prenantes;**
- **Fourniture d'un paquet intégré de services;**
- **Appropriation : participation et la responsabilisation des populations;**
- **Autonomisation des femmes et la dimension genre;**
- **Promotion de l'entrepreneuriat ;**
- **Recherche de synergie;**
- **Gestion axée sur les résultats;**
- **Capitalisation de bonnes pratiques ;**
- **Intégrité environnementale.**

c. Les composantes du programme

Le Programme comprend quatre composantes : (i) le développement des infrastructures socio-économiques de base; (ii) l'amélioration de la Productivité, de l'entrepreneuriat et des chaînes de valeur; (iii) la gestion de l'environnement et économie verte / Genre (iv) suivi évaluation, gestion des savoirs et Communication.

PUDC s'articule autour de quatre(4) principales composantes



Composante 1 : le Développement des infrastructures et des équipements socio-économiques de base pour contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations des zones ciblées. La composante couvrira les besoins des populations en électrification, en alimentation en eau potable, en pistes rurales ainsi que les besoins en équipements de transformation et de production agricoles.

Composante 2 : l'Amélioration de la productivité des populations rurales de la production agricole et animale pour soutenir le développement de l'activité productive et de services. Cette composante vise aussi à renforcer la chaîne de valeur dans les secteurs de production et à soutenir l'émergence d'une économie rurale à travers la promotion de l'entrepreneuriat rural et la création des petites et moyennes entreprises.

Composante 3 : le Renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux central et local pour développer les capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et communautaires.

Composante 4 : le Développement d'un système d'information géo référencée et d'un dispositif de suivi-évaluation axé sur les résultats pour fournir aux décideurs des éléments d'appréciation des résultats acquis dans le cadre du PUDC.

d. Durée et étendue du programme :

1. Durée et phasage

Le PUDC est mise en œuvre pour la première fois en Février 2015. La mise en œuvre du programme est effectuée en deux phases : une première phase de 3 ans 9 mois et une deuxième phase qui vient juste de démarrer pour renforcer les infrastructures socioéconomiques réalisées dans la première phase (pistes rurales, électrification rurale, hydraulique rurale, équipements de transformation agricole, environnement, entrepreneuriat, de l'agriculture et de l'élevage) et de couvrir les besoins identifiés dans les domaines de la santé et de l'éducation.

L'évaluation de la phase pilote permet d'engager une phase d'harmonisation des interventions en vue de mettre en place un cadre cohérent pour la mise en œuvre de la stratégie de développement local. A cet effet, les interventions des partenaires au développement et les ressources destinées à l'appui aux populations rurales sont exécutées à travers les règles et les procédures du PNUD.

2. Couverture du programme

Le PUDC couvre l'ensemble du pays et intervient essentiellement en milieu rural dans les 12 régions du Sénégal Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Sédhiou, Tambacounda et Thiès. Le PUDC a un taux d'engagement financier de 98,3%, un taux d'exécution physique 85% et un taux d'exécution financière de 73,7% au 31 Décembre 2018.

Pour l'identification des populations les plus pauvres dans chaque région, les résultats du diagnostic participatif est utilisés. Le programme met en place des Pôles régionaux d'intervention de suivi pour assurer le suivi des activités sur le terrain, la synergie et le partage d'informations avec tous les intervenants. Cependant, la nécessité de responsabiliser davantage les populations est prise en compte pour mieux gérer les ressources.

3. Financement du programme

Les ressources du programme dans son phase I proviennent entièrement de l'Etat du Sénégal. La phase II est financée par la BID (Banque Islamique de Développement), la BAD (Banque Africaine de Développement) et par le FSD (Fond Saoudien de Développement).

Tableau 2: Financement du PUDC

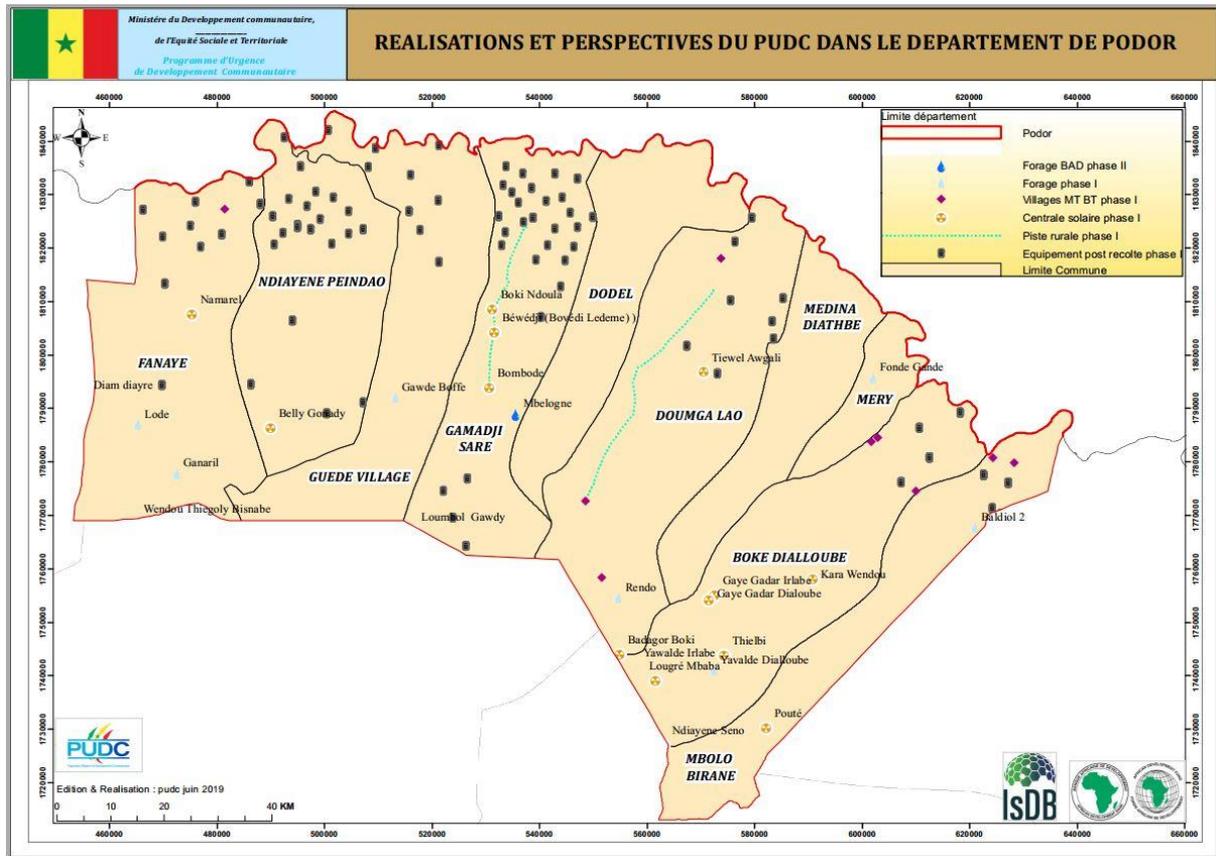
Source de financement	Budget approuvé
Financement Etats du Sénégal (phase I)	123 323 727 531
Financement acquis BID (phase II)	36 260 700 000
Financement acquis BAD (phase II)	45 280 000 000
Financement acquis FSD (phase II)	24 815 488 609

Source : Rapport du PUDC 2018

III. Les réalisations du PUDC obtenues par volet au niveau du département de Podor

La carte suivante indique les réalisations et les perspectives du programme dans le département de Podor.

Carte 2: Les réalisations et les perspectives du PUDC dans le Département de Podor



Source : Rapport du PUDC 2018

Dans le souci d'assurer un suivi rapproché des activités et des travaux des différentes composantes du PUDC, des pôles régionaux ont été mis en place depuis Juillet 2018.

Chaque pôle dispose d'une équipe composée d'un coordonnateur et des techniciens chargés du suivi et de la supervision des différents projets.

Delors chaque pole transmet un rapport de suivi des activités sur le terrain. Dans le cadre de notre étude nous allons nous référer à la présentation du rapport des activités de suivi et de planification réalisés par les agents du pôle nord pour obtenir les réalisations de chaque volet dans le département de Podor.

1. Le volet Piste Rurale

L'aménagement des pistes rurales s'inscrit dans le cadre du désenclavement des zones assez isolées, et des zones à fortes potentialités économiques. Il s'agit aussi de pouvoir faciliter l'accès au marché des producteurs agricoles et l'amélioration du niveau de vie des populations, l'accès aux services sociaux de base.

Ce Choix a été fait en étroite collaboration avec les structures centrales et déconcentrés de l'Administration ainsi que les collectivités locales concernées pour chaque zone.

Les sociétés de développement et les unités d'exécution des projets dans la zone, ont aidé très fortement à la réalisation de cette phase d'identification des pistes (ARD, Direction des routes et responsables des communes / maires).

Ainsi cette phase d'identification a permis de proposer une liste de pistes à aménager avec une indication de l'impact de chaque tronçon en termes d'amélioration de l'accessibilité des villages et de mobilité des populations. La méthodologie utilisée a été basée sur l'analyse multicritère et a été validée par le sous-comité technique.

A savoir 04 Critères:

- *Indice d'accès route de 2 km;*
- *Taux de desserte ;*
- *Niveau d'enclavement ;*
- *Impact socio-économique.*

La combinaison des critères socio-économiques avec les taux de desserte des différentes communes ont permis d'obtenir pour chaque département les pistes les plus prioritaires.

a) Objectifs

Les pistes jouent un rôle fondamental dans l'amélioration des conditions de vie des populations en zone rurale. Leur réalisation facilite les déplacements intra et interzonaux des personnes et des biens.

L'objectif du projet de construction de pistes rurales est de sortir le maximum de population de cette situation de pauvreté en leur facilitant leur déplacement et d'améliorer leur condition de vie à travers un développement inclusive.

Par conséquent le maillage du territoire communal par un réseau dense de pistes constitue une option pour faciliter les déplacements des populations vers les infrastructures de base.

La réalisation des pistes ainsi retenue vont contribuer largement au soulagement des populations de zones traversées.

b) Réalisations des pistes dans le département de Podor

Les pistes construites dans le cadre du PUDC visent principalement à développer l'interconnexion entre les régions en vue de faciliter la mobilité et favoriser de nouvelles opportunités économiques pour les populations grâce notamment à l'accès aux marchés pour l'écoulement de leurs produits.

Dans le département de Podor, des linéaires de piste de 131,62 sont finalisés et mise en service depuis le 14/03/2018.

2. Volet Hydraulique Rurale

L'entretien et la maintenance des infrastructures hydrauliques en milieu rural et la fourniture d'eau potable aux populations ont toujours été problématiques au Sénégal.

Le PNUD, dans le cadre de l'exécution du PUDC, a fait appel à l'Office des Forages Ruraux (OFOR) pour résoudre ces problèmes par l'application du système de délégation de services publics et de gestion d'infrastructures.

a. Objectifs

L'objectif principal du volet hydraulique du PUDC est que tout le monde ait accès à l'eau potable. L'accès à l'eau potable permet de :

- D'améliorer la santé maternelle et infantile grâce aux à la potabilité de l'eau ;
- De créer des projets de production maraichère ou d'élevage, de favoriser des activités de transformation des récoltes et des ressources animales pour les femmes et les jeunes ;
- De scolariser et de maintenir les filles à l'école grâce à la diminution des corvées d'eau.

b. Réalisations

L'amélioration de l'alimentation à une eau suffisante de bonne qualité et en quantité suffisante est nécessaire. C'est pour cela que le PUDC a réalisé huit forages dans le département de Podor qui sont tous finalisés et mise en service.

3. Volet Electrification Rurale

a. Objectifs

Les objectifs du volet électrification rurale permettent aux localités les plus reculés du pays d'accéder à l'électricité et booster l'économie rurale.

b. Réalisations

Les travaux pour l'électrification rurale par raccordement au réseau MT/BT sont finalisés dans sept villages et par voie solaire dans cinq villages.

4. Volet équipements de transformations agricoles et chaînes de valeur

a. Objectifs

L'objectif est de produire et d'installer des équipements post récoltes et unités de production et de transformation agricole au sein des communes. Ces équipements conduiront à terme à l'implantation d'unités locales permettant la création d'activités économiques pour les femmes et les jeunes.

Concernant la promotion de chaînes de valeur, elle s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la productivité agropastorale et de développement de l'entreprenariat rural. Grâce à la construction des forages et châteaux d'eau, de pistes et l'électrification des villages, des obstacles structurels ont été levés et facilitant ainsi le développement des chaînes de valeur.

b. Réalisations

Équipements du PUDC

Une quantité de 160 équipements produits et certifiés sont livrés aux bénéficiaires répartis dans plusieurs villages du département de Podor. Pour l'exploitation de ces équipements livrés, des conducteurs et meuniers ont été formés sur les techniques d'utilisation et sur les premières opérations de maintenance.

Dans le but d'assurer une gestion efficace des ressources générées par l'exploitation des équipements, des comités ont été mis en place et certains d'entre eux ont été formés à la gestion administrative et financière. Ces comités assurent l'exploitation et la gestion des équipements livrés.

Une partie des recettes générées couvre les dépenses liées à l'exploitation et l'entretien des équipements et une partie est versée dans la caisse des groupements de femmes des villages bénéficiaires.

Les équipements sont fournis avec une garantie matérielle de 24 mois, ainsi c'est seulement le service après-vente (SAV) du fournisseur qui doit assurer toutes les tâches de réparation en cas de panne.

Parallèlement aux réparations, les fournisseurs, avec l'accompagnement du PUDC, ont entrepris de mettre en place un dispositif de maintenance de proximité (préventive et curative) avec la mobilisation des mécaniciens locaux. A travers la signature de contrats de maintenance avec ces mécaniciens installés dans les zones où les équipements ont été livrés, les fournisseurs regroupés en collectif vont garantir les tâches d'entretien préventif et de réparation en cas de panne. Ainsi, ils se sont organisés autour d'un collectif des fournisseurs pour gérer l'entretien et la maintenance.

Chaines de valeur du PUDC

Pour la chaîne de valeur, le PUDC a aménagé 6 sites de périmètres horticoles d'une superficie totale de 24 ha autour des forages réalisés par le PUDC dans le département de Podor. Les résultats attendus sont une augmentation de l'autoconsommation, une amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire et une augmentation des produits transformés.

Ceci va contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires, l'augmentation des revenus et la dynamisation de l'économie rurale.

CHAPITRE VI : METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans le cadre de notre étude, la méthodologie utilisée détermine la démarche suivie et les moyens déployés pour la mener à bien. Elle nous permet de mieux atteindre les objectifs de recherche que nous nous sommes fixés. Ainsi la méthode que nous allons choisir sera la méthode mixte c'est-à-dire que nous pouvons utiliser en même temps soit la méthode qualitative soit la méthode quantitative dans notre objet d'étude. Nous allons procéder étape par étape et se base de façon logique sur trois (3) phases essentielles :

- ✓ D'abord une phase de recherche documentaire au cours de laquelle l'ensemble des concepts fondamentaux de l'étude ont été définis : la problématique précisée, les objectifs, les questions et l'hypothèse de recherche formulés : c'est la phase théorique.
- ✓ Ensuite la phase de terrain qui consiste à l'élaboration d'un dispositif de recherche. Il s'agit de procéder à une étude exploratoire du champ d'étude, du choix des unités à enquêter auxquels nous avons les questionnaires et le guide d'entretien.
- ✓ Enfin le traitement et l'analyse des données recueillies constituent une phase importante de notre étude. L'exploitation et l'analyse des données aboutiront à la formulation de quelques recommandations en phase terminale.

1. La recherche documentaire

Comme toute investigation scientifique, notre étude est partie des théories et pratiques déjà existantes avant de s'inscrire dans la perspective d'une nouvelle production de la connaissance.

Le siège du PUDC est le lieu de documentation privilégiée dans le cadre de notre étude. Les bibliothèques de l'ESEA et de l'université Cheikh Anta Diop sont aussi des lieux de documentation que nous avons visitée pour bien renforcer le cadre théorique. Nous avons visité toutes autres structures ayant rapport avec notre objet d'étude.

Ainsi nous avons cherché à tirer un meilleur profit de l'ensemble des documents qui, nous ont surtout permis de faire le point sur le cadre théorique et conceptuel. Notre ambition étant de faire une étude qui rend compte autant que possible de la contribution du PUDC dans le processus de développement local. Ainsi, l'ensemble des informations recueillies à partir de cette recherche documentaire nous ont permis de mieux cerner le thème et de formuler nos hypothèses de recherche à vérifier une fois sur terrain.

2. L'échantillonnage

L'échantillonnage est un procédé de facilitation qui nous permet d'avoir des résultats sur le terrain. Il consiste à sélectionner les individus que l'on souhaite interroger au sein de la population ciblée. Les résultats obtenus auprès de l'échantillon sont extrapolés à la population étudiée.

Dans le cadre de notre étude nous allons retenir trois communes : Ndounga Lao, la commune où il y a plus de réalisation ; Boké Dialloubé, la commune où il y a moins de réalisation et Ndiayenne Pendo, la commune où le nombre de réalisation est moyen. Le choix de ces trois communes est fait de telle sorte que tous les types de réalisations soient pris en compte, mais aussi pour avoir une lecture plus précise de l'impact à différents niveaux d'intervention du programme.

Dans ces trois communes choisis nous allons prendre en compte que les villages où il y a des réalisations du PUDC et les populations qui en bénéficient pour comprendre la pertinence du programme et la perception des bénéficiaires.

2.1. Technique d'échantillonnage

Pour ce qui est de la population soumise aux entretiens, la détermination de nos cibles a reposé sur le choix raisonné. Nous avons donc tenu compte des critères de connaissance et d'implication par rapport au programme. Nos informateurs clé ont été en effet choisis, soit pour leurs responsabilités dans le processus de mise en œuvre du PUDC pour l'amélioration des conditions de vie des communautés (les acteurs centraux), soit parce qu'ils occupent des positions de leaders dans des structures publique au niveau local (le préfet et son adjoint ; les sous-préfets ; le chef de services départemental d'appui au développement local de Podor ; ARD Saint Louis et les municipalités des communes choisies).

Pour l'enquête par questionnaire, nous avons déterminé au niveau local des échantillons statistiquement représentatifs des populations de l'étude. Cependant, nous avons tenu à interroger un nombre significatif de personnes dans les divers sites de l'étude et surtout avons varié les critères de choix de nos répondants de sorte à tenir compte de la diversité des composantes de la population.

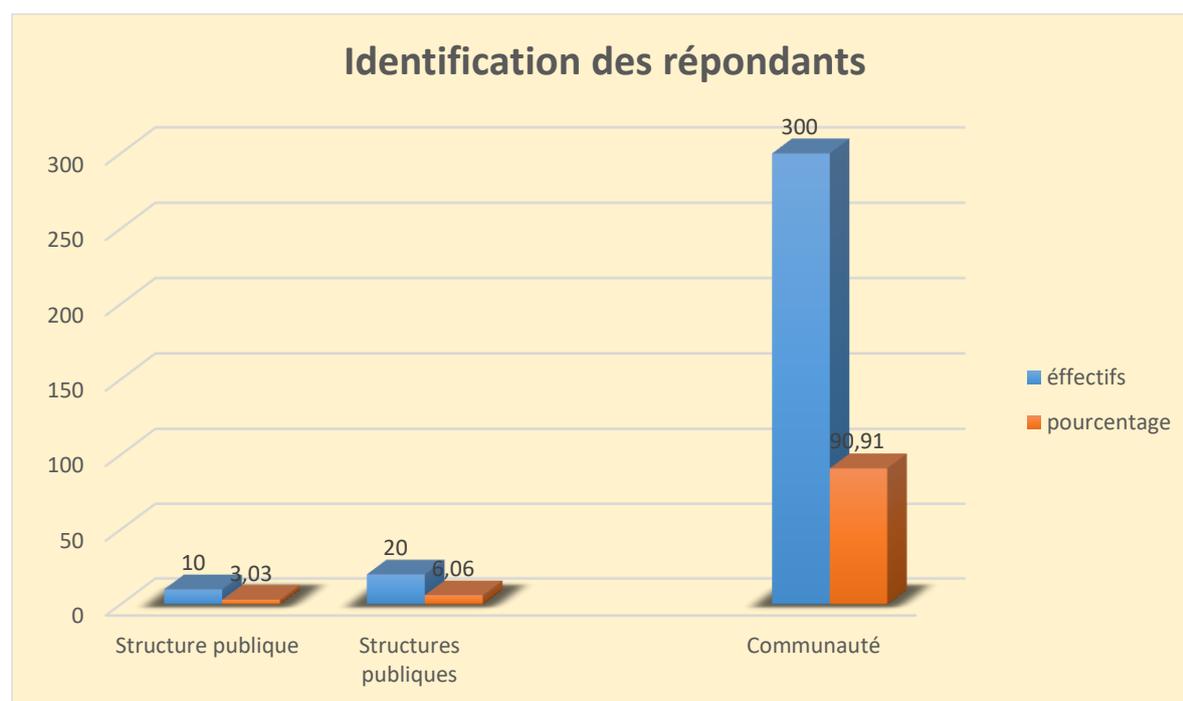
2.2. La taille de l'échantillon

Nous avons tenu à interroger un nombre significatif de personnes dans les divers sites de l'étude et surtout avons varié les critères de choix de nos répondants de sorte à tenir compte de la diversité des composantes de la population.

L'échantillon total enquêté est de 330 personnes ainsi réparties :

- au niveau central, nous avons enquêté dans le structure central du PUDC de dix personnes s'occupant les différents volets du PUDC ;
- au niveau local, par rapport aux structures publiques, nous avons interrogé 20 responsables ;
- au niveau local toujours, par rapport aux communautés, nous avons interrogé 300 personnes réparties dans 50 villages et plus dans les trois communes choisies du département de Podor.

Graphique 1 : Identification des répondants selon le type d'acteurs



Source : Enquête

Comme on peut le constater dans le graphique, la structure publique centrale représente 3,03% des répondants. Au niveau local les structures publiques représentent 6,06% alors que les unités interrogées dans la communauté constituent 90,91% de la totalité de l'échantillon.

3. Les outils de collecte de données

Les outils de collecte de données sont : le questionnaire, le guide d'entretien et la grille d'observation.

3.1. Questionnaire

Un questionnaire est un outil de recherche et une série de questions méthodiquement posées afin de définir un cas, une situation, une demande parmi un grand nombre de possibilités. On prépare à l'avance un questionnaire.

Ainsi, nous avons cherché autant que possible à poser des questions qui sont en rapport avec nos objectifs de recherches. Cette opinion nous a permis de produire un questionnaire à partir duquel il sera facile de faire le traitement de l'information. Pour mieux appréhender notre objet d'étude, nous avons formulé des questions fermées, des questions ouvertes et des questions semi-ouvertes.

Les questions fermées offrent à la personne interrogée la possibilité de réponses limitées. Pour les questions ouvertes, l'enquêté répond librement parce que, n'étant pas limité par les types de réponses standards comme dans le cas des questions fermées.

S'agissant des questions semi-ouvertes, c'est la combinaison des deux techniques précédentes. Ainsi, une partie de la question est fermée tandis que l'autre laisse une certaine liberté à la personne interrogée.

En somme, nous avons élaboré des outils permettant de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur la contribution du PUDC dans les processus de développement rural. En effet le questionnaire nous a permis:

- ✓ Identifier les bénéficiaires ;
- ✓ Identifier et de caractériser les types d'activités que le PUDC a rapporté à la population ;
- ✓ Identifier les réalisations du PUDC par rapport au développement rural ;
- ✓ Apprécier le niveau de satisfaction des populations par rapport aux services du PUDC ;
- ✓ Analyser le niveau d'implication des populations dans la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du PUDC.

En plus de ce questionnaire, et par souci de mieux approfondir notre champ d'investigations une fois sur le terrain, des entretiens seront réalisés.

3.2. Guide d'entretien

Un guide d'entretien peut être défini comme un ensemble de directives spécifiées en support à l'entretien (interview) de recherche d'une information.

Les entretiens nous permettront surtout d'avoir des informations qualitatives sur le travail du PUDC ; ce qui consistera à élargir et à rectifier le champ d'investigation des lectures mais aussi d'approfondir les informations recueillies par le biais du questionnaire.

Ils vont être réalisés sur la base des guides d'entretien administrés à des personnes ressources et des structures.

3.3. Grille d'observation

Nous pouvons aussi également fait usage de l'observation qui sert à compléter les données d'enquêtes en confirmant ou en infirmant certaines informations, mais aussi en renforçant notre connaissance dans le département de Podor.

3.4. La méthode d'analyse des données collectées

Les données collectées sont deux ordres : les données quantitatives et les données qualitatives. Les données quantitatives font l'objet d'une analyse statistique à partir des logiciels SPHINX et EXCEL. Pour plus de clarté dans la confection figures, nous allons utiliser le logiciel EXCEL.

4. Difficultés et limites

Elles sont relatives au temps aux moyens mis en œuvre, à l'enclavement et l'éloignement de la zone d'étude surtout dans le Diéri. Mais l'approche méthodologique utilisée nous permet de les minoriser de telle sorte qu'elles ne puissent pas discréditer les résultats de l'étude car étant inhérentes à tout travail de recherche.

Il faut ajouter aussi que dans le cadre de notre recherche nous avons rencontré des difficultés dans la collecte des données, il y a un manque de documents d'étude sur l'intervention du PUDC dans les communes enquêtées.

TROISIEME PARTIE:
ANALYSE DES RESULTATS ET
RECOMMANDATIONS

CHAPITRE VII : PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES REpondANTS

Ce profil a été établi sur la base de cinq (5) variables démographiques classiques : l'âge, le sexe, la religion, l'appartenance ethnique et le statut matrimonial.

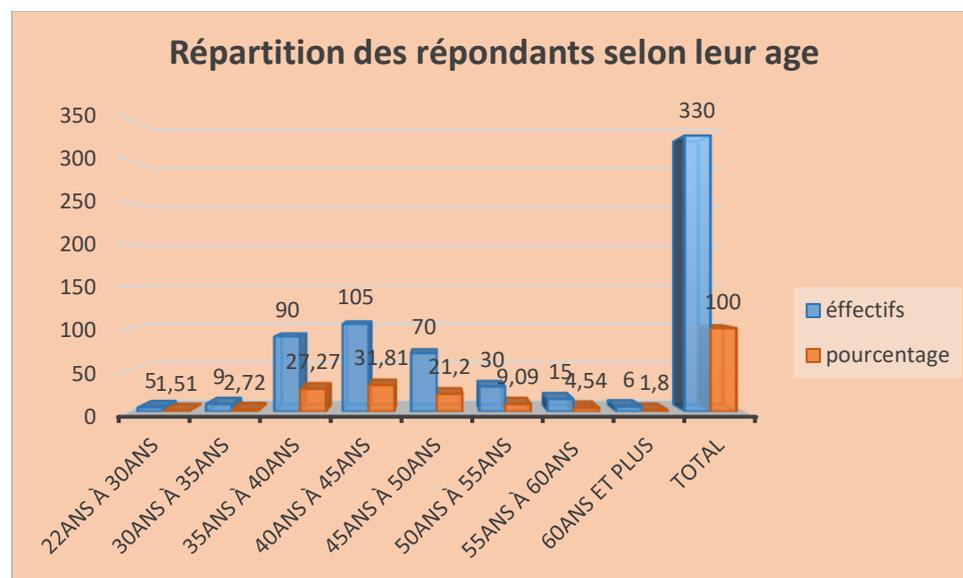
I. Age des répondants

Dans notre échantillon de 330, nos cibles présentent des écarts d'âge importants. La plus âgé a 70 ans contre 21ans la plus jeune.

Comme le montre le graphique ci-dessous, on trouve tous les âges dans notre échantillon.

Les personnes les plus enquêtées ont un âge qui varie entre 35 ans à 50 ans et cela montre que ces personnes n'ont qu'un seul objectif le développement de leur localité. La plupart de ces personnes sont membre de différentes OCB(les GPF, les GIE, les ASC). Ils semblent y avoir une culture associative assez élevée dans cette zone, cela traduit également la recherche, en toute, de solidarité dans les terroirs. C'est une moyenne d'âge qui indique l'ancrage des enquêtés dans leurs terroirs et qui ressentent un besoin élevé d'équipements collectifs.

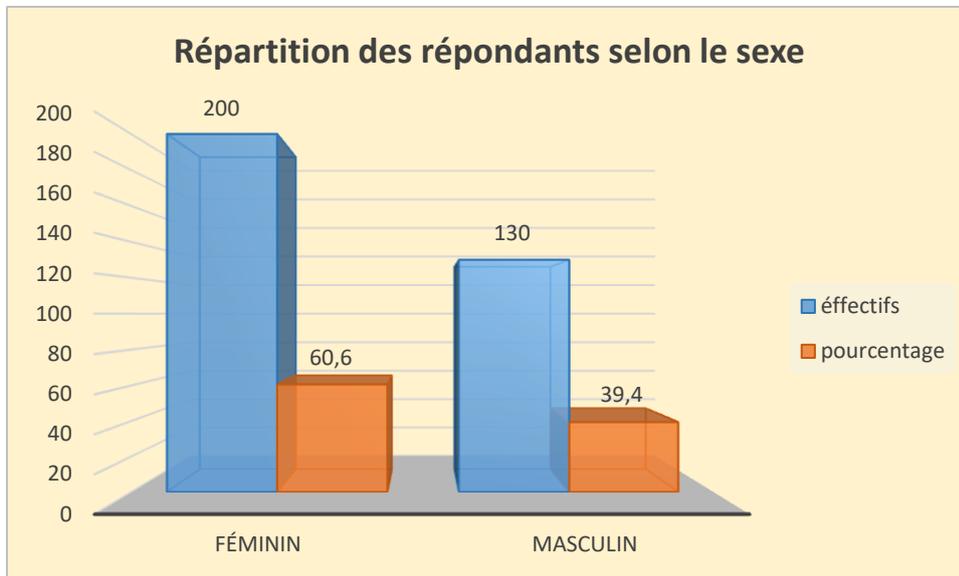
Graphique 2 : Répartition des répondants selon leur âge



Source : Enquête

II. Le sexe des répondants

Graphique 3: Répartition des répondants selon le sexe



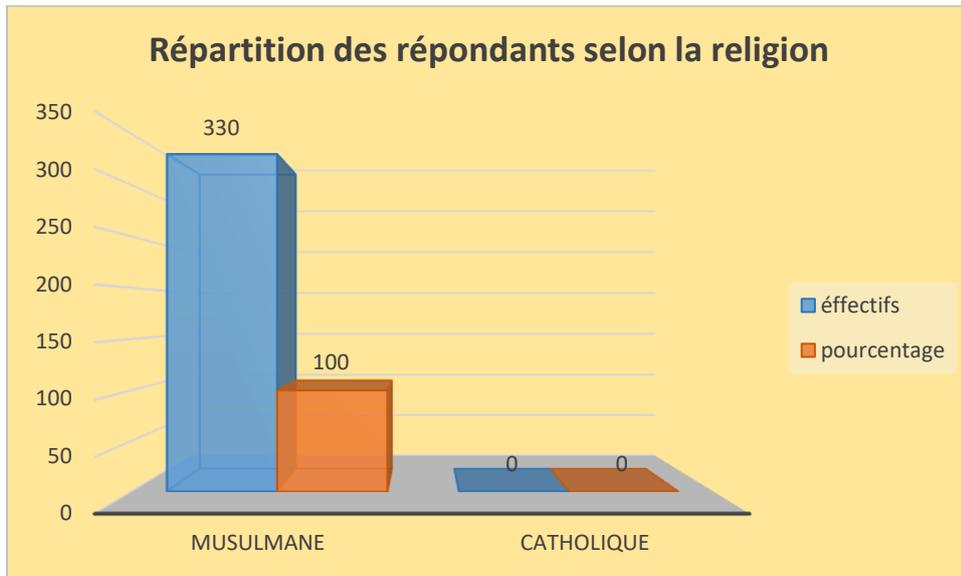
Source : Enquête

Comme le montre le graphique n°7, le sexe féminin est majoritaire dans notre échantillon. En effet, cette prédominance du sexe féminin s'explique par le fait, il s'agit d'une zone à forte émigration masculine. Il n'est donc pas étonnant que le sexe féminin soit plus représenté dans notre échantillon. Et aussi le programme PUDC accorde une attention particulière aux femmes en leur offrant des équipements post-récoltes et en leur aménageant des périmètres maraichers.

III. La religion des répondants

Ici, les personnes enquêtées appartiennent à la religion musulmane, cela est dû à la zone enquêtée. Dans le département de Podor, la majorité de la population sont des musulmanes. Podor a très longtemps été une cité religieuse, en effet l'une des figures emblématiques de la religion au Sénégal est née à ALWARE près de Podor : il s'agit de El hadji Oumar Foutiyou Tall.

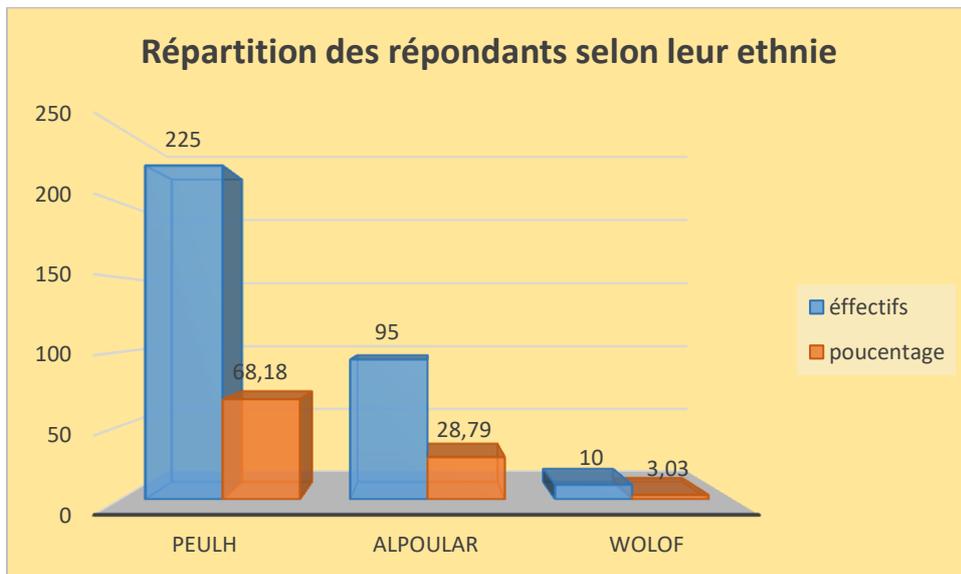
Graphique 4: Répartition des répondants selon la religion



Source : Enquête

IV. Appartenance ethnique des répondants

Graphique 5: Répartition des répondants selon leur ethnie



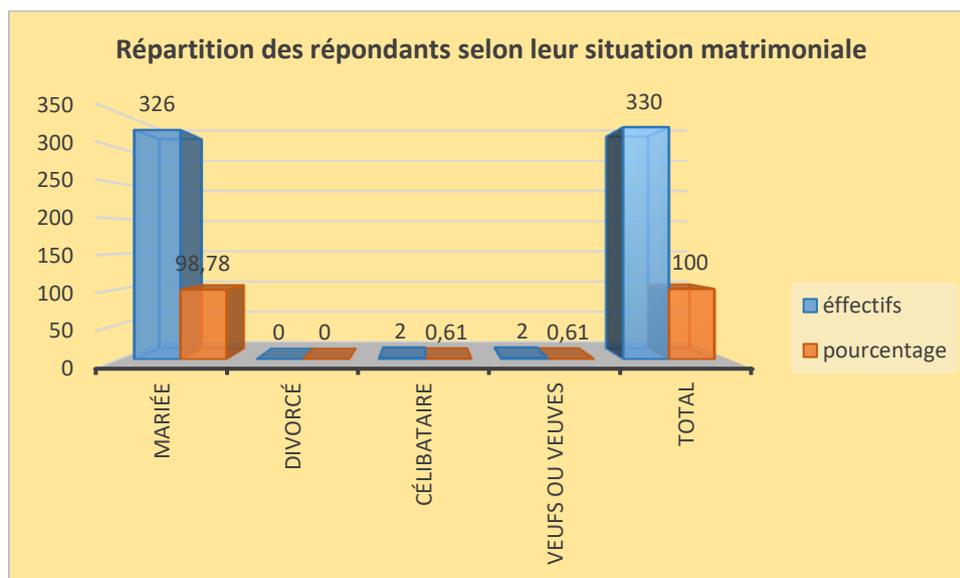
Source : Enquête

Ce graphique nous montre que les pourcentages d'ethnies enquêtées sont plus élevés chez les peulhs suivi des alpoulaars. Les habitants de ces communes restent majoritairement des peulhs et des alpoulaars. Mais alpoulaar et peulh renvoient en réalité à la même ethnie. Une minorité des répondants est Wolof avec 3,03%. Les autres ethnies sénégalaises sont pourtant présentes dans le département même si elle ne figure pas dans notre échantillon.

V. Situation matrimoniale des répondants

Le graphique ci-après montre que les personnes mariées et responsables constituent l'écrasante majorité de nos cibles avec (98,78 %). Nous nous sommes donc adressés à des personnes dont les avis ont un certain poids dans notre société et dont leur objectif majeur est le développement de leur localité afin d'améliorer leur condition de vie.

Graphique 6 : Répartition des répondants selon leur situation matrimoniale



Source : Enquête

CHAPITRE VIII. ANALYSE DE LA CONNAISSANCE DU PUDC ET DE LA PERCEPTION DES ENQUETES

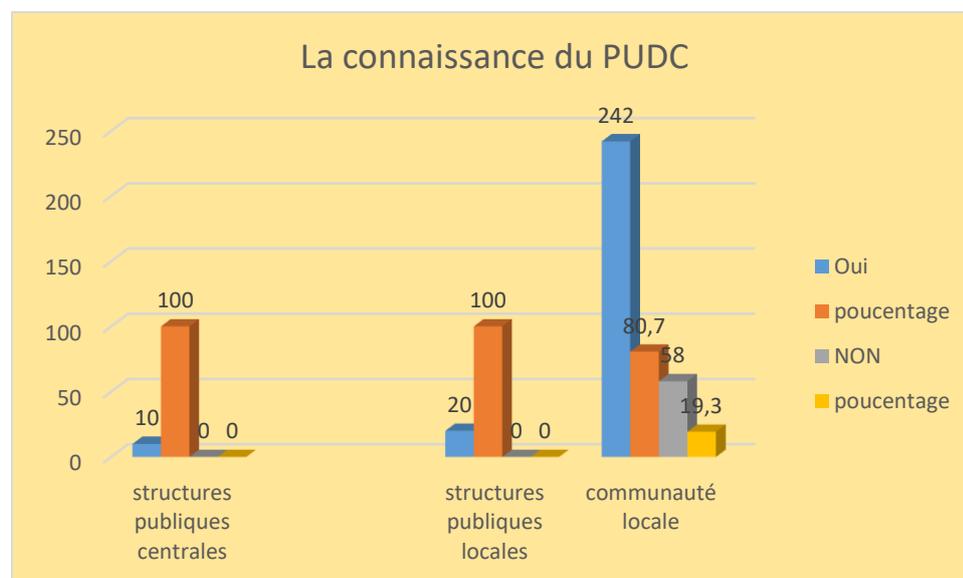
I. La connaissance de l'existence du PUDC

Notre enquête a voulu savoir si les enquêtés connaissent l'existence du PUDC.

Les personnes interrogées ne sont pas tous informées de l'existence du programme d'urgence de développement dans les trois communes choisies dans le département de Podor. Cela est dû au taux élevés des analphabètes constatés dans ce milieu.

Le graphique ci après nous montre que 19,3% de la population enquêtées ne connaissent pas le programme d'urgence de développement communautaire. Mais la majorité (87%) le sait. En effet ce dernier a investi 4.733.049.788 dans le département de Podor et ces investissements ont des impacts socio-économiques très remarquables.

Graphique 7: La répartition des répondants selon la connaissance de l'existence du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)



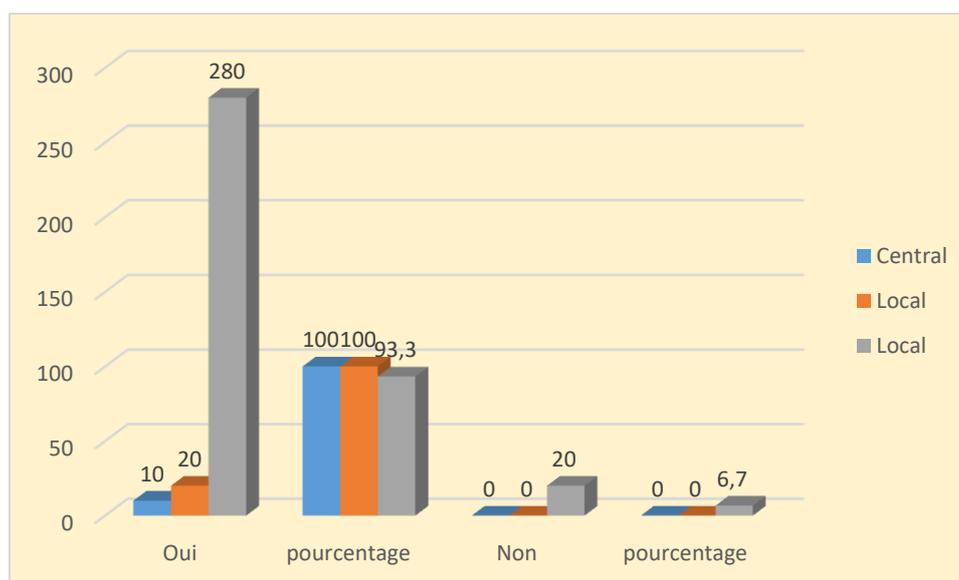
Source : Enquête

II. La perception des enquêtées sur l'apport du PUDC

Selon les résultats obtenus cette perception est largement positive. Toutes les personnes interrogées ont bien accueilli et apprécie le PUDC et confirme sa contribution au processus de développement. La contribution du PUDC dans le développement local a été effective parce qu'il a réalisé des infrastructures qui entrent dans les objectifs majeurs des communes enquêtées du département de Podor.

Le graphique suivant répartissant les répondants selon le niveau de satisfaction des réalisations du PUDC.

Graphique 8: Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction des réalisations du PUDC



Source : Enquête

Parmi les personnes interrogées seule 20 personnes sur 330 des répondants n'ont eu de satisfaction des réalisations du PUDC.

Sur le secteur de l'hydraulique toutes les personnes enquêtées sont satisfaites des réalisations du PUDC. Les réponses négatifs sont liées aux dysfonctionnements liés aux difficultés de fonctionnement de l'électricité surtout l'électricité solaire et aussi aux équipements qui sont en pannes.

CHAPITRE IX : ANALYSE DE L'INTERVENTION DU PUDC DANS LES COMMUNES ENQUETEES DU DEPARTEMENT DE PODOR

Nous avons au cours de nos enquêtes constaté que Le PUDC intervient dans le département de Podor par des activités et réalisations.

I. Les activités du PUDC au niveau des communes enquêtées

Dans les trois communes enquêtées, le PUDC a tenu avec la population locale des réunions d'information sur les activités qu'il a prévu de faire. Ici la stratégie du PUDC intervient comme le ferait un pouvoir central qui décide et exécute des projets. C'est le PUDC qui détermine la nature du projet, son lieu d'exécution, son coût, le choix de l'entreprise et la réception des ouvrages. Le rôle du conseil municipal semble se limité à l'appréciation sur la pertinence du projet envisagé. Pour être plus précis, les projets exécutés ne sont pas précéder par une demande express des élus et la population.

A la décharge du pouvoir central, il semble que les équipements mis en place avaient fait l'objet d'une demande formulée par les populations lors de la visite du président de la république.

Par ailleurs, le PUDC a des partenaires d'exécutions qui participeront à tout le processus de mise en œuvre notamment l'élaboration et la validation des spécifications techniques et détacheront chacun un experts auprès de l'une des équipes de terrain du PUDC. Des conventions seront signées avec le Gouvernement pour la mise à disposition du personnel techniques des ministères déconcentrés et avec certaines structures techniques telles que le FONGIP, la SENELEC, AGEROUTE, l'ASER, l'OFOR entre autres, de manière à garantir en permanence la disponibilité de leurs services.

Le PUDC a formé les gardiens des forages car ils seront les conducteurs des forages. Il a également aidé les habitants à mettre en place des comités de gestion et aussi de former les conducteurs et les meuniers sur la gestion administrative et financière et l'utilisation des équipements surtout sur les opérations de maintenance.

II. Les Réalisations sur les trois communes enquêtées

Les réalisations du PUDC dans ces trois communes enquêtées s'articulent autour de ces secteurs suivants : Il s'agit du secteur de l'hydraulique, du secteur de l'électrification rurale, les infrastructures routières et les équipements post-récoltes.

1. Le secteur de l'hydraulique

Dans le secteur de l'hydraulique, le PUDC a fait des réalisations conséquentes dans les trois communes enquêtées. Le PUDC a construit deux forages neufs dans les communes de Doumga Lao et Boké Diallobé et puis il a réhabilité un ancien forage dans l'une de ces communes. Chaque forage est équipé des abreuvoirs pour ovin et caprin.

Photo 1 : volet hydraulique du PUDC



Source : photo prise dans le cadre du mémoire

- **La gestion, l'entretien et la maintenance**

A signaler que l'ouvrage hydraulique est géré par un comité. Il faut également noter que ce comité est composé du président, d'un trésorier et le gardien du forage bien formés par le PUDC car il est aussi le conducteur de l'ouvrage. Ce bureau est mise en place à la suite d'une assemblée générales regroupant l'ensemble des populations bénéficiaires. Ce comité assure la gestion, l'entretien et la maintenance du château d'eau.

Selon mes observations et les réponses apportées à mes questions, l'OFOR travail avec les populations bénéficiaires et les services déconcentrés du ministère de l'hydraulique en vue de définir la méthode de fixation des prix : le prix du m³ d'eau sera uniformisé dans chaque

zone, ce qui relève de la responsabilité des communautés favorisant l'appropriation pour une bonne durabilité. Les bénéficiaires ont besoin de ces ressources pour assurer la maintenance du forage payer les salaires des ouvriers et assurer la pérennisation de l'ouvrage car il y va de leur intérêt commun.

2. Le secteur de l'électrification rurale

Dans les trois communes enquêtées les populations bénéficient deux sources d'approvisionnement en électricité :

Pour l'électrification par raccordement au réseau Moyenne Tension /Base tension (MT/BT), le PUDC électrifie les villages qui sont proche de la ligne Moyenne Tension. Ainsi, il n'y a de réalisations en électricité par raccordement au réseau MT/BT que dans deux communes parmi les trois enquêtées.

-Dans la commune de Doumga Lao, trois villages sont approvisionnés par le réseau SENELEC en MT/BT. Les villages sont Koylel ; Yaré Lao et Rendo. ;

-Dans la commune de Boké Dialloubé, le village de Boborel est électrifié de la même manière.

Photo 2: Electrification rurale en MT/BT



Source : Photo prise dans le cadre du mémoire

Concernant l'électrification par voie solaire, nous trouvons dans chacun des trois communes enquêtées des villages électrifiés par voie solaire. Dans la commune de Doumga Lao, le village de Thiéwel Awougay (Kaouel) a été électrifié par le PUDC par voie solaire. Dans la commune de Boké Dialloubé, c'est le village de Gaye Kadar qui est électrifié et dans la commune de Ndiayenne Pendao c'est le village Belly Gonady qui est électrifié par la voie solaire.

Photo 3 : L'électrification rurale en voie solaire



Source : Photo prise dans le cadre du mémoire

3. Les infrastructures routières

Dans les trois communes enquêtées seule la commune de Doumga Lao bénéficie une infrastructure routière d'un tronçon de 48km de Yaré Lao à Aéré Lao. Cette linéaire Yaré Lao à Aéré Lao est finalisée et mise en circulation depuis 14/03/2018.

Photo 4: Volet piste



Source : Photo prise dans le cadre du mémoire

4. Les équipements de transformation agricole et post-récoltes

En fin le PUDC s'est intéressé à la mise en place des équipements post-récoltes qui ont été livrés aux groupements de femmes.

Dans les trois communes enquêtées, le PUDC a installé presque dans tous les villages deux équipements soit un moulin à céréale et une batteuse à riz, soit un moulin à céréale et une décortiqueuse à riz.

Selon mes enquêtes les équipements livrés par le PUDC dans les trois communes enquêtées sont retracés sur ce tableau n°1 annexe 3.

- **La gestion, l'entretien et la maintenance**

Pour la gestion, l'entretien et la maintenance des équipements, des comités de gestion ont été mise en place. Dans toutes les localités enquêtées où le déploiement a été effectué, les comités

sont fonctionnels. Ces comités sont composés par la présidente du groupement, une trésorière et deux meuniers bien formés par le PUDC. Ils assurent la gestion des ressources et la bonne conduite des équipements.

Afin de garantir une transparence, les femmes se réunissent à chaque fin de mois en assemblée générale, afin de rendre compte du fonctionnement du moulin et présenter les comptes à l'ensemble des membres de l'association. Elles répartissent les recettes en quatre parts : une partie pour acheter le carburant pour les villages qui n'ont pas accès à l'électricité, une pour payer les salaires des deux meuniers, une partie pour la maintenance et une dernière partie réservée pour l'amortissement de la machine. Lors de cette réunion mensuelle, les femmes se fixent de nouveaux objectifs et évaluent l'impact de leur activité.

Photo 5: Equipement post-récolte



Source : Photo prise dans le cadre du mémoire

Par rapport au volet promotion de chaînes de valeur qui s'inscrit dans l'objectif global du renforcement de la productivité agropastorale et le développement de l'entrepreneuriat rural. Il y a lieu de rappeler que le PUDC a installé 24 hectares de périmètres maraichers répartis dans quelques villages comme Lode, Gawdé Boffé, Rendo, Yavaldé Dialloubé et Baldiol. Cependant dans les deux villages enquêtés (Rendo et Yavaldé Dialloubé) les périmètres maraichers sont bien aménagés, clôturés et raccordés, mais non encore fonctionnels.

CHAPITRE X : LES IMPACTS DU PUDC DANS LES COMMUNES ENQUETEES

Dans ce chapitre, nous allons présenter tour à tour les changements apportés et les difficultés rencontrés par le PUDC lors de la mise en œuvre des activités et des recommandations relatives à une bonne réussite du programme d'urgence de développement communautaire dans le département de Podor.

I. Les changements apportés par les réalisations du PUDC sur les conditions de vie des communautés enquêtées

Selon les résultats recueillis dans les trois communes enquêtées, on peut dire que le PUDC a amélioré significativement les conditions de vie des populations. Ainsi, les populations ont accès à l'eau potable en quantité et en qualité. L'accès à l'électricité est une réalité, très peu de personnes continuent à utiliser les bougies et les lampes tempêtes.

Le PUDC a donné des résultats impressionnants en matière d'investissements dans les communes enquêtées, et ceci dans des délais très courts. Ces investissements ont des impacts socio-économiques très remarquables.

1. Les impacts de l'hydraulique dans les communes enquêtées

Les besoins ont été identifiés dans les communes enquêtées mais les populations étaient vraiment très assoiffées d'eau potable surtout celles du Diéri. La recherche d'eau potable était un calvaire pour les populations. Désormais les habitants ont accès à l'eau potable. Elles ne parcourent plus de longue distance pour s'approvisionner. Maintenant les femmes enquêtées projettent de s'investir dans des activités prévues dans les périmètres maraichers. Elles n'entendent plus que le démarrage des dites activités. Les ménages peuvent maintenant s'investir dans l'entrepreneuriat avec la gestion d'exploitation ovine et bovine et de poulailler. C'est là des secteurs créateurs d'emploi qui démarrent timidement.

2. Les impacts de l'électrification rurale des communes enquêtées

Selon les résultats de notre enquête l'accès à l'électricité a nettement augmenté la qualité de vie des habitants. Les impacts suivants sont régulièrement cités par nos répondants dans le cadre de l'électrification rurale.

D'abord dans le domaine de l'éducation, l'accès à l'électricité a un impact positif sur l'éducation scolaire des enfants dans les foyers. L'éclairage permet aux enfants de travailler plus tard le soir. On constate, d'après nos enquêtes, que le niveau des élèves s'est beaucoup amélioré depuis l'arrivée de l'électricité dans ses villages. Les enfants ruraux peulhs n'ont pas beaucoup de temps libre la journée pour étudier à cause de l'élevage, c'est pourquoi l'éclairage le soir leur permet d'améliorer leurs conditions d'éducation scolaire.

Ensuite dans le domaine de la santé, pour les enquêtées l'accès à l'électricité est un outil efficace en vue d'améliorer les services de santé. Il permet d'approvisionner les villages en eau potable afin de lutter contre les maladies liées à la pollution de l'eau ou encore d'améliorer les moyens de communication permettant de lutter plus efficacement contre toutes sortes de maladies. L'accès à l'électricité permet aussi l'amélioration des conditions de conservation des médicaments à l'aide de réfrigérateur.

Concernant la création d'emploi et d'activité économique, l'accès à l'électricité favorise la création de l'emploi et la croissance économique rurale.

Dans ces villages Koylel et Yaré Lao qui bénéficient de l'électricité MT/BT, des nouveaux ateliers de tailleurs et mécaniques ont été créés et cela favorise la création de l'emploi. Pour l'activité économique, les femmes et les boutiquiers dispose de congélateurs pour favoriser la vente de glace et la conservation des denrées alimentaires.

En fin l'accès à l'électricité a permis d'améliorer la sécurité des habitants et des bétails. Il est ressortit de nos résultats que l'éclairage du soir diminue fortement le vol de bétails et les tentatives de viol des femmes en milieu rural.

3. Les impacts de l'infrastructure routière de la commune Doumga Lao

Selon les résultats de nos enquêtes la piste rurale construite dans la commune de Doumga Lao, a fortement contribué au désenclavement des villages qui situe entre Yaré Lao à Aéré Lao et a pour effet la diminution des temps de parcours pour rallier différentes localités. De même que la facilitation de l'accès aux services sociaux de base et l'écoulement des produits de crue.

Ce nouveau tronçon a contribué grandement à désenclaver les 7 villages qui se trouvent sur le trajet. Cette piste a permis non seulement de désenclaver cette zone mais aussi d'améliorer la sécurité. Les habitants peuvent emprunter en toute sécurité en toute tranquillité sur cette nouvelle piste. D'après les femmes enquêtées des échanges et des activités commerciales sont

rendus possibles par l'existence de la route. Le temps de trajet est très court grâce à la qualité de l'infrastructure.

4. Les impacts des équipements Post-récoltes livrés dans les communes enquêtées

Dans les trois communes enquêtées, les femmes bénéficiaires des équipements post récolte ont toutes reconnues que la disponibilité des équipements ont allégé très fortement leurs charges domestique. Pour les femmes, les équipements motorisés ont remplacés les mortiers et les pilons. Elles connaissent un autre changement qui est le gain de temps quotidien, qu'elles peuvent consacrer à d'autres activités : commerce, adhésion à des organisations associatives et réunions d'informations sur leurs santés etc... Beaucoup d'entre elles suivent des cours en alphabétisation fonctionnelle.

Il s'agit d'activité qui leurs permettent désormais de mieux gérer leurs tâches ménagères en particulier celles liées au bien-être des enfants.

Les habitants de ces trois communes enquêtées apprécient ces changements apportés par le PUDC dans le cadre de son intervention pour améliorer les conditions de vie du monde rural.

L'analyse des données obtenues sur le terrain a montré la pertinence de l'intervention du PUDC, sa contribution au processus de développement local et a confirmé la satisfaction des habitants.

II. Les difficultés et les contraintes rencontrées dans l'exécution du programme PUDC

Nos enquêtés ont fait état de difficultés suivants dans l'exécution du programme :

- Les lenteurs notées dans la mobilisation des ressources financières.
- Les lenteurs dans paiement des décomptes des différents prestataires et des fournisseurs.
- Le taux élevé d'équipements livrés non encore mis en service (équipement post-récoltes, périmètres maraicher aménagés, les équipements d'électrifications solaires installés mais pas encore fonctionnel). Tout ceci représente 26% des équipements non encore utilisés.

- Des équipements livrés mais en panne alors même que la garantie du fournisseur est en cours.
- La nécessité de démarrer les activités le plus tôt possible au niveau local n'a pas permis la mise en œuvre de l'approche programme en matière de gestion environnementale et sociale.
- Les besoins en services essentiels de base limitent la sélection des microprojets de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles, dans le cadre des conventions de financements.
- La faiblesse de la participation des acteurs dans les cadres de mis en place au niveau local pourrait limiter la prise en charge effective des problèmes environnementaux.

Nous avons aussi posé des questions relatives aux équipements mis en place. En réponse, nous avons enregistré les réponses suivantes :

- Il n'y a pas dans la commune de service spécialisé dans la fourniture des pièces détachés des forages et des équipements d'allègement des travaux des femmes ;
- Il n'y a pas également de spécialiste formé pour les travaux d'entretien et de réparation des équipements.

Ces deux réponses peuvent créer des embarras sérieux à l'occasion d'éventuels pannes dont la correction peut occasionner de très longue attentes.

A notre avis le programme PUDC devrait accompagner ses activités par la mise en place, au niveau locale, de service après-vente et aussi par la formation de techniciens locaux pour faire face aux demandes de réparation.

CHAPITRE XI. RECOMMANDATIONS

Nous avons identifié des difficultés et des contraintes liés à l'exécution du programme PUDC. Ces difficultés et des contraintes appellent de notre part des recommandations générales et des recommandations spécifiques.

I. Recommandations générales

Il est évident que pour assurer une bonne réussite du programme d'urgence de développement communautaire dans son intervention dans le département de Podor, il faut asseoir des stratégies fiables et faisables pour réduire la pauvreté. Ainsi, les orientations générales suivantes ont été définies :

- ❖ Démarrer les activités de maraichages dans les périmètres maraichers aménagés ;
- ❖ Dépanner et corriger les erreurs notées dans la répartition des équipements post-récoltes ;
- ❖ Mettre en service l'électricité en source solaire ;
- ❖ Impliquer fortement les OCB dans les activités du PUDC ;
- ❖ Accorder des crédits aux GPF de Podor ;
- ❖ Associer les services de l'Etat déconcentrés aux activités du PUDC ;
- ❖ Créer les conditions d'appropriation et de pérennisation du programme au niveau local.

II. Recommandations spécifiques

A partir des recommandations générales, un ensemble d'orientations spécifiques ont été définies ainsi qu'un ensemble de stratégies pour assurer une bonne réussite du programme PUDC dans son intervention dans le département de Podor.

Donc pour rendre plus efficace le programme dans le département de Podor, il faudrait :

- ❖ Répartition des parcelles entre les membres des groupements ;
- ❖ Distribution des semences et encadrements des groupements concernés;
- ❖ Identification des erreurs et mettre en place des équipements adéquats;
- ❖ Dépannage de certains équipements qui sont en pannes;
- ❖ Finalisation du travail commencé sur l'électrification solaire;

- ❖ Information et formation des OCB;
- ❖ Ouverture d'une ligne de crédit et informer aux GPF de ce crédit et mettre en place un mécanisme d'octroi de crédit et allouer des crédits,
- ❖ Organisation de Réunions d'information au tour du préfet avec les services membre du CDD;
- ❖ Création de services après-vente et formation et installation de techniciens locaux en maintenance et réparation.

Tableau 3 : Recommandation

Recommandations Spécifiques	Acteurs	Echéances
Répartition des parcelles entre les membres des groupements	PUDC, services agricoles, commune, GPF	Court terme
Distribution des semences et encadrements des groupements concernés	PUDC, GPF, commune	Court terme
Identifier les erreurs et mettre en place des équipements adéquats	PUDC Le fournisseur	Court terme
Dépanner certains équipements qui sont en pannes	PUDC Le fournisseur	Court terme
Finaliser le travail commencé sur l'électrification solaire	PUDC	Court terme
Information et formation des OCB	PUDC, commune, OCB	Court terme
Ouvrir une ligne de crédit et informer aux GPF de ce crédit et mettre en place un mécanisme d'octroi de crédit et allouer des crédits	PUDC	Court terme
Organiser des Réunions d'information au tour du préfet avec les services membre du CDD	Services techniques de l'Etat (le préfet, les communes) -le PUDC	Court terme
Création de service après-vente et formation et installation de technicien locaux en maintenance et réparation	PUDC	Court terme

CONCLUSION

Le département de Podor comme toute collectivité territoriale, bénéficie de financements de l'Etat sous forme d'appui budgétaire par des transferts directs du trésor public ou indirect des projets ou programmes de développement. L'appui de l'Etat peut concerner tous les secteurs d'activités, mais il se concentre le plus souvent dans les secteurs à compétences transférées.

C'est dans ce contexte que l'Etat du Sénégal, à travers des programmes nationaux ou régionaux et des projets d'appui, est en train d'initier des stratégies d'accompagnement et de soutien aux collectivités territoriales, pour leur permettre de mieux relever le défi dans l'exercice des multiples compétences qui lui sont transférées.

Le développement local mobilise plusieurs institutions et programmes d'appui technique et financier tel que le PUDC. Les interventions du PUDC visent à renforcer les acquis des différents projets et programmes d'appui à la décentralisation. Pour ce faire, elles vont bâtir sur l'existant à travers la gouvernance locale et la promotion du processus de responsabilisation des collectivités territoriales et des OCB.

Par ailleurs, les interventions du PUDC visent le réaligement des politiques sectorielles en vue d'assurer une cohérence entre la décentralisation et le développement local tout en encourageant une meilleure participation de tous les acteurs impliqués notamment les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés de base et le secteur privé local. Pour étudier cette question générale de recherche, nous nous étions fixés comme objectif général d'étudier l'impact des réalisations du PUDC dans les conditions de vie des communautés bénéficiaires. Tout d'abord en analysant les activités et les réalisations effectuées au titre du PUDC, d'analyser la perception des populations par rapport aux réalisations du PUDC et enfin d'analyser les changements apportés par les réalisations du PUDC sur les conditions de vie des communautés enquêtées.

Par ailleurs, nous avons adopté une approche mixte (quantitative et qualitative). Concernant l'approche méthodologique, elle s'est articulée autour de quatre (4) phases que sont la recherche documentaire ; l'échantillonnage, les outils de collectes données et en fin les difficultés et limites.

Le Programme d'urgence de développement communautaire vise à contribuer à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux de base à travers la mise en place

d'infrastructures socio-économiques. Il a pour finalité d'améliorer significativement les conditions de vie des populations et de favoriser l'implication des acteurs locaux dans le développement économique et social de leur localité. Le PUDC a eu à intervenir dans le département de Podor dans différents secteurs prioritaires. Il s'agit du secteur de l'hydraulique, du secteur de l'électrification rurale, les infrastructures routières et les équipements post-récoltes. D'abord, dans le secteur de l'hydraulique, le PUDC dans sa politique pour l'accès aux services sociaux de base a aidé le département de Podor à la réalisation de Huit (8) systèmes hydrauliques multi villages (forages, château d'eau et réseau) déjà mis en service. Ensuite, dans le secteur de l'électrification rurale par raccordement au réseau existant et par voie solaire, le PUDC a électrifié 12 villages en voie solaire et 9 villages en réseau MT/BT dans le département. Concernant les infrastructures routières, le programme a réalisé 80 km de linéaire de piste, tronçon Ndioum-Bombodé (32km) et tronçon Yaré Lao-Aéré Lao (48km). Enfin, en terme d'équipements post-récoltes, le PUDC a livré 115 équipements post-récoltes livrés dans 71 villages bénéficiaires.

Notre réflexion sur cette approche s'est basée sur trois hypothèses :

Premièrement, les résultats de l'étude ont montré que les équipements et infrastructures socio-économiques mise en place répondent aux besoins réels des populations enquêtées. De plus nos résultats ont montré que les activités et les réalisations effectuées par le programme entre dans les objectifs majeurs des bénéficiaires. Par conséquent, nous pouvons dire que l'hypothèse spécifique n°1, énoncé dans le cadre opératoire c'est-à-dire les activités et les réalisations effectuées au titre du PUDC ont engendré le développement de la localité des communautés bénéficiaires, est confirmée.

Deuxièmement, concernant la perception des populations par rapport aux réalisations du PUDC, les réponses sont largement positives. Toutes les personnes interrogées ont bien accueilli et apprécié le PUDC et confirme sa contribution au processus de développement. Donc nous pouvons dire que l'hypothèse spécifique n°2 énoncé dans le cadre opératoire est confirmée c'est-à-dire les réalisations du PUDC sont appréciées positivement par les populations bénéficiaires.

Troisièmement, s'agissant des changements sur les conditions de vie des populations, il ressort que les réalisations effectuées au titre du PUDC ont un impact positif vis-à-vis des bénéficiaires. Le programme s'efforce de changer la situation des populations rurales afin de

lutter contre la pauvreté. Donc nous pouvons dire que l'hypothèse n°3 est confirmée c'est-à-dire les réalisations du PUDC ont apportées des changements sur les conditions de vie des communautés bénéficiaire. Même si l'évaluation finale d'impact du projet n'a pas encore été faite, les enquêtes de terrain et le diagnostic à mi-parcours du projet ont montré des résultats satisfaisants.

Nous avons ainsi recueillis les avis de la population par rapport à la pertinence de l'intervention du PUDC comparées à d'autres projets qui sont déjà intervenus au niveau du département de Podor. Nous avons également identifié les principales activités et analysé la démarche du PUDC dans le département. L'analyse de toutes les données qualitatives et quantitatives recueillis nous a permis de formuler des propositions.

Au terme de notre étude faite sur l'impact des réalisations du PUDC dans le département de Podor, nous confirmons effectivement que le PUDC constitue un dispositif pour la promotion du développement local. En dépit de tous les problèmes auxquels le programme est confronté, il poursuit sa stratégie et présente des résultats encourageants. Cependant, la prise en compte totale des options et le respect des engagements pris de part et d'autre par toutes les parties prenantes et les bonnes pratiques de ce programme aiderait davantage à atteindre les effets escomptés.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- **Alissoutin R. L., (2008)**, « Les défis du développement local au Sénégal », CODESRIA, 180 pages.
- **ALVERGNE (C), (2008) : *Le défi des territoires* : comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'ouest et du centre** Karthala Editions, 263 pages
- **DIOP (A), (2008) : Développement Local, gouvernance territoriale : enjeux et perspectives**, Karthala, pp.127-145.
- **GRAVIER X.**, (2002), « Le développement local, Editions de l'aube » ; DATAR.
- **Longhi (CH), Spindler (J), 2000**, Le développement local, LGDJ, pp 70-71
- **Mengin (J), 1989**, Le guide du développement local, Paris, le Harmattan, 164 pages
- **Monod.J.et Castelbajac.P.** (1971), «l'aménagement de territoire » PUF, 127 pages
- **Paul H.**, « L'analyse du développement local au cour de 1950 à 1990 » ; Karthala.
- **ROSNERT (L-A), (2008) : Les défis du développement local au Sénégal.** CODESRIA Dakar Sénégal, 189 pages, Sites web : www.codesria.org
- **Sy, Demba, 1997**, Le développement local à l'heure des réformes, Gouvernance locale, no4, Dakar, pp 10-17.

Revus, thèses, mémoires

- **ANN (A) (1995) : Les enjeux du développement local dans la vallée du fleuve Sénégal ; l'auto- prise en charge paysanne dans le développement de Podor, mémoire de maitrise, section sociologie, UGB ST Louis, 112 pages**
- **BADIANE (S-L), (2008) : Les défis du développement local, Revue**

- **Diaboula (W), (2015) :** Décentralisation, Aménagement et Développement local, outils et rôles du géographe dans la communauté rurale de Médina El Hadj, thèse de doctorat géographie, UCAD, 410 pages
- **Fall (K.A) 2004,** Décentralisation et Développement local : Optimiser la participation des groupes sociaux dans la perspective de développement communautaire, l'expérience du PNIR dans la communauté rurale de Thilmakha, région de Thiès, Dakar, mémoire, IFPDSR ?42P
- **Ibrahima Thiam. , (2015),** « Le partenariat du programme National de développement local (PNDL) avec les collectivités locales : le cas de la commune de Yeumbeul Nord », mémoire de master II, Dakar, UCAD, 80 pages
- **LELOUP (F), MOYART(L) et PECQUEUR(B), (2003) :** Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle (s) réalité (s) possible (s) ?, Monde en développement, vol.31, N°24, 2003/4, pp95-112
- **Ndeye Sokhna Diagne, (2016),** « Le développement local, sens et application d'un concept : Analyse d'un fonds de développement local dans les régions pauvres du Sénégal », Thèse de doctorat en géographie et aménagement de l'espace, à Montpellier, 314 pages
- **PIVETEAU (A), (2005) :** décentralisation et développement local au Sénégal, chronique d'un couple hypothétique, pp75-93. In Revue Tiers-Monde n°185 Janvier-Mars 2005, entièrement consacrée à la thématique : Décentralisation et Développement local, un repenser, 24 pages

Documents Administratifs :

- **Document projet du programme d'Urgence de Développement Communautaire.**
- **Note de présentation du PUDC 2015, 12pages.**
- **Projet et Rapport de recherche du PUDC, 2015, 30 pages.**
- **Rapport de progrès :** état d'avancement des activités du PUDC, Décembre 2015.
- **Rapport de progrès :** état d'avancement des activités du PUDC, Décembre 2016.

- **Rapport de progrès** : état d'avancement des activités du PUDC, Décembre 2017.
- **Rapport de progrès** : état d'avancement des activités du PUDC, Décembre 2018.
- **Rapport de suivi mensuel** de la coordonatrice du pôle régional NORD du PUDC ; juillet 2018.
- Rapport annuel du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) ; 2016.
- Rapport annuel du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) ; 2017.
- Rapport annuel du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) ; 2018.
- Rapport d'Enquête de satisfaction du PUDC auprès des acteurs et bénéficiaires du PUDC, 2016

ANNEXES

ANNEXE 1 : Questionnaire

Questionnaire n1 / thème n 1: Identification les acteurs concernés par le PUDC

1. Age :
2. Sexe :
3. Fonction :
4. Religion :
5. Niveau de scolarité :
6. Ethnie :
7. Etat civil (situation matrimoniale) :
8. Activité professionnelle :
9. Marié(e) : célibataire : Divorcé(e) : Veuf (ve) :

Questionnaire n2 / thème n2: Analyser les activités et les réalisations du PUDC dans la commune:

- Avez-vous connaissance du programme d'urgence de développement communautaire (PUDC).
- Quels sont les secteurs ou domaines dans lesquels le PUDC intervient ?
- Quelles sont les objectifs poursuivie ou assignés au PUDC ?
- Comment cette urgence a été déterminée ?
- Est-ce que c'est planifié ?
- Est-ce que la population a participé à la désignation des activités ?
- Est-ce que le sous-préfet a été avisé et quel est le rôle joué par ce dernier ?
- Quelles sont les réalisations faites par le PUDC dans la commune ?
- Quelle est la finalité du PUDC ?

Questionnaire n3/thème n 3 : Analysez l'impact des réalisations du PUDC sur les conditions de vie des communautés :

- Quelles sont les actions et les réalisations du PUDC dans votre commune ?
- Qu'est-ce que ces réalisations ont apporté à la population ?
- Qu'est-ce qui est faite pour faciliter la pérennisation du PUDC ?
- Quel en est votre niveau d'appropriation ?
- Etes-vous satisfait de ces réalisations ? Oui Non

Si oui pourquoi ?.....

.....

.....

Si non pourquoi ?.....

.....

.....

- Quel est le niveau de transparence de l'intervention du PUDC ?
- Quelles sont les réalisations qui semblent plus utile ? et pourquoi ?
- Qu'est-ce que le PUDC a apporté de plus ou de mieux par rapport aux autres programmes ?
- Le PUDC contribue-t-il au processus du développement local ?

Oui

Non

Si oui comment ?.....

.....

.....

Si non pourquoi ?.....

.....

.....

Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN

1) Guide d'entretien destiné à l'équipe Municipale :

- Depuis quand le PUDC intervient dans votre commune ?
- En quoi l'intervention du PUDC se rattache aux objectifs de la gestion des affaires locales ?
- Quelles sont les stratégies qui ont permis d'obtenir la participation de la population ?
- Quelle a été le rôle de la commune dans la mise en œuvre du programme (construction, organisation et formation de la population et financement) ?
- Quelle frange de la population est impliquée dans l'intervention du PUDC ?
- Quelles sont les actions menées par le PUDC dans la commune ?
- Avez-vous le sentiment que la population a bien accueilli le PUDC ?
- Quelle appréciation faites-vous de l'intervention du PUDC ?
- Quelles sont les principales contraintes de développement auxquelles la commune est confrontée ?
- Ces contraintes ont-elles trouvé des solutions à travers le PUDC? Comment ?
- Pensez-vous que l'intervention du programme serait plus efficace autrement ? (Pourquoi ou Comment)
- Quels étaient d'après vous les aspects réussis par le programme et les échecs constatés ?
- Le programme a-t-il eu des impacts non prévus ? Lesquels ?
- Quels sont les infrastructures réalisées par le programme ?
- Comment voyez-vous la contribution du PUDC dans le développement local ?
- Comment appréciez-vous les services obtenus dans le cadre du PUDC ?

2) Guide d'entretien destiné aux bénéficiaires

- Pensez-vous nous faire l'état des lieux avant l'intervention du PUDC ?
- Les difficultés que vous avez rencontrées ont-elles trouvé des solutions ? Comment ?
- Pensez-vous que l'intervention du programme serait plus efficace autrement ? (Pourquoi ou Comment)
- Avez-vous constaté une amélioration avec l'appui du programme ?
- Comment appréciez-vous les services obtenus dans le cadre du PUDC ?
- Comment voyez-vous la contribution du PUDC dans le développement local ?

3) Guide d'entretien destiné au PUDC :

- Quelles sont les composantes du PUDC ?
- Comment choisissent les collectivités locales bénéficiaires ?
- Quel est le budget consacré au PUDC ?
- Quelle est la part du budget consacré pour la commune de Podor
- Comment avez-vous évalué les besoins de Podor

- Quels sont les objectifs du PUDC au niveau de la commune de Podor ?
- Quels sont les résultats attendus au niveau de la commune de Podor ?
- En quoi l'intervention du PUDC se rattache aux objectifs de la gestion des affaires locales ?

ANNEXE 3 : Les réalisations du PUDC obtenu au niveau du département de Podor

Tableau 1 : Liste des équipements livrés dans le département de Podor

Equipements	Source energie	Numéro chassis	Numéro série moteur	VILLAGES/QUARTIERS	NBRE EQUIPEMENTS	COMMUNES	DEPARTEMENT	REGION
Batteuse à mil	Diesel			BOGUEL	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à mil	Diesel			BAROBE DIAKEL	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à mil	Diesel			BAKARNABE	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à mil	Diesel			MBOLO BIRANE	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423596		DEGUEMBERE/AXE WALO	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423629	12	DIMATH DIERY	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423606	20	FANAYE WALO	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423628	9	NDIEURBA	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423268	14	THIANGAYE	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423266	13	WOURO ALHOUSSEYNI	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423627	16	NGAOLE	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423634	34	MBOLO BIRANE 2	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423647	53	MBALLA	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423643	30	NDIAYENE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423640	33	THILLE BOUBACAR	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423622	43	MEDINA NDIOUM	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423593	23	MEDINA NIANGA	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423125	18	YAKAR	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Batteuse à riz	Diesel	423594	26	Boingal	1	WALALDE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			BAROBE DIAKEL	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			BOKI DIALLOUBE	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			THIKITE	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			BOKI SARANKOBE	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			DUNGA DIAWANDE	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			BELEL BOGAL	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			HIWIRGO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			LOUBOUDOU DOUE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			NIANGA PENDAO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			PETEOLE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			WOUROKELE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			TOUFNDE BALI	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			sinthiane2	1	PETE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			Roumdé	1	PETE	PODOR	SAINT LOUIS

L'IMPACT des réalisations du PUDC dans le département de PODOR

Décortiqueuse à mil	Diesel			Lidoubé	1	PETE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			Boingal	1	WALALDE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Diesel			Naodé	1	WALALDE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			THIKITE	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			THIKITE	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			BOKI SARANKOBE	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			BOWDI TOUF DOUNDOU	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			DIAGA AWGALI	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			DOUMGA LAO	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			LEWE NGAY	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			LOUM FERDE	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			TIEWEL AWGALI	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			WANDE	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			DEGUEMBERE/AXE WALO	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			FANAYE WALO	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			NDIEURBA	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			WOURO ALHOUSSEYNI	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			GAMADJI SARE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			KORKADIEL	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			MOUNDOUWAYE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			NGANE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			THIELAO	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			HIWIRGO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			NIANGA	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			OURO DIERY	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			PETEOLE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			WOURKELE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			MEDINA NIANGA	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			PETE	1	PETE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			PETE	1	PETE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Diesel			WALALDE	1	WALALDE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse d'arachide	Diesel			Alwar	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse d'arachide	Diesel			Ndioum Diéry	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse d'arachide	Diesel			Ndioum Walo	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			BAROBE DIAKEL	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			BOKI DIALLOUBE	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			THIKITE	1	BOKI DIALLOUBE	PODOR	SAINT LOUIS

L'IMPACT des réalisations du PUDC dans le département de PODOR

Moulin à céréales	Diesel			BOWDI TOUF DOUNDOU	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			DIAGA AWGALI	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			DOUMGA LAO	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			DUNGA DIAWANDE	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			LEWE NGAY	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			LOUM FERDE	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			TIEWEL AWGALI	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			WANDE	1	DOUMGA LAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			BAKARNABE	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			BELEL BOGAL	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			BOMBODE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			GAMADJI SARE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			KADIONE/GAMAD JI PEULH	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			KORKADIEL	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			MBELOGNE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			NAMARDE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			NAMAREL MBATHIOR	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			NGANE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			OURO MALE	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			THIELAO	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			WENDOU DIAMY	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			WOURO MAHAM	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			YOLI	1	GAMADJI SARE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			NENETTE/ DIEGUESS;D.S	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			HAME DOULO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			HIWIRGO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			LOUBOUDOU DOUE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			NDIAYENE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			NIANGA PENDAO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			OURO DIERY	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			PETEOLE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			WOUROKELE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			TOUFNDE BALI	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			sinthiane2	1	PETE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			Roumdé	1	PETE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			Lidoubé	1	PETE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Diesel			Boingal	1	WALALDE	PODOR	SAINT LOUIS

L'IMPACT des réalisations du PUDC dans le département de PODOR

Moulin à céréales	Diesel			Naodé	1	WALALDE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			BOGUEL	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			TATKI axe diéri	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			GALOYA	1	GALOYA	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			GALOYA	1	GALOYA	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			DONAYE TAREDJI	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			MBOLLO BIRANE 1	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			MBOLO BIRANE 2	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			KADIONE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			PENDAO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			NDIOUM WALO	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			NIANGA NDIOM	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à mil	Electrique			YAKAR	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			DIMATH DIERY	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			FANAYE DIERY	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			THIANGAYE	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			GALOYA	1	GALOYA	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			GALOYA	1	GALOYA	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			DECOLLE TAREDJI	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			DIATAR	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			DONAYE TAREDJI	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			GUEDE VILLAGE	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			GUIA	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			MBOYO	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			NDIAWARA	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			NGAOLE	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			MBOLO BIRANE	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			BAKAO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			FIGO/THIAWLE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			KADIONE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			KIRAYE 1 ET 2	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			NGUENDAR	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			THILLE BOUBACAR	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			MEDINA NDIOM	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			NDIOUM DIERY	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Décortiqueuse à riz	Electrique			NGAYAYE NDIOM	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			BOGUEL	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS

Moulin à céréales	Electrique			FANAYE DIERY	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			TATKI axe diéri	1	FANAYE DIERY	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			EGUEL	1	GALOYA	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			EGUEL	1	GALOYA	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			DIATAR	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			DONAYE TAREDJI	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			GUEDE VILLAGE	1	GUEDE VILLAGE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			MBOLO BIRANE 1	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			MBOLO BIRANE 2	1	MBOLO BIRANE	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			BAKAO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			KADIONE	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			PENDAO	1	NDIAYENE PENDAO	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			DAROU SALAM	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			DIAGERE	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			NGAYAYE NDIOUM	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Moulin à céréales	Electrique			OULADEY BERRY	1	NDIOUM	PODOR	SAINT LOUIS
Presse à huile	Electrique		y 1325-4	EGUEL	1	GALOYA	PODOR	SAINT LOUIS

Sources : Rapport du PUDC 2018

Tableau 2 : Linéaires de piste finalisés

Région	Département	Communes traversées	Tronçons	Linéaire	Villages désenclavés	Populations impactés
Saint Louis	Podor	Gamadji Saré	Ndioum-Bombodé	32 ,429	29	5852
Saint Louis	Podor	Doumga Lao	Yaré Lao-Aéré Lao	48,131	7	14363

Sources : Rapport du PUDC 2018

Tableau 3 : Commune ou le PUDC a réalisé des forages dans le département de Podor

Région	Département	Commune	Village
SAINT LOUIS(SMV)	PODOR	DOUMGA LAO	RENDO
SAINT LOUIS(SMV)	PODOR	MERI	FONDE GANDE
SAINT LOUIS(SMV)	PODOR	GUEDE VILLAGE	GAWDE BOFFE
SAINT LOUIS(SMV)	PODOR	GUEDE VILLAGE	LODE
SAINT LOUIS(SMV)	PODOR	BOKE DIALLOUBE	NDIAYENE PEULH
SAINT LOUIS(SMV)	PODOR	BOKE DIALLOUBE	YAVALDE DIALLOUBE
SAINT LOUIS(SMV)	PODOR	MBOLO BIRANE	BALDIOL 2
SAINT LOUIS(SMV)	PODOR	FANAYE	GANARIL

Sources : Rapport du PUDC 2018

Tableau 4 : réalisation du volet électrique dans le département de Podor (MT_BT)

Villages MT-BT Finalisés et mis en services dans le département de Podor			
VILLAGES	COMMUNES	DEPARTEMENT	REGION
Boborel	Boké Dialloubé	Podor	Saint Louis
Boké Fafabé	Doungalaw	Podor	Saint Louis
Koylél	Doungalaw	Podor	Saint Louis
Rendo F	Mery	Podor	Saint Louis
Sinthiane Mbarké	Pété	Podor	Saint Louis
Thiangaye (extension)	Fanaye Diéri	Podor	Saint Louis
Yaré Lao	Doungalaw	Podor	Saint Louis

Sources : rapport du PUDC 2018

Tableau 5: Réalisation du volet électrique (solaire)

Villages solaires finalisés			
Villages	Communes	Départements	Région
Béwédji	Gamadji Saré	Podor	Saint-Louis
Boki Ndoula	Gamadji Saré	Podor	Saint-Louis
Belly Gonady	Ndiayene Pendao	Podor	Saint-Louis
Thiewel Awougay (kaouel)	Doungalaw	Podor	Saint-Louis

Gaye Kadar (Dialoubé+Yirlabé)	Boki Dialoubé	Podor	Saint-Louis
-------------------------------	---------------	-------	-------------

Sources : Rapport du PUDC 2018

Tableau 6 : SITES DE PERIMETRES MARAICHERS PUDC DANS LE DEPARTEMENT DE PODOR

Région	DEPARTEMENT	COMMUNE	Site du périmètre	Coopérative à monter	Superficie	Grillage	Raccordement
Saint-louis	Podor	Fanaye	Lodé	Lodé	5	Cloturé	Raccordé
Saint-louis	Podor	Guédé village	Gawdé boffé	Gawdé boffé	4	Cloturé	Raccordé
Saint-louis	Podor	Doumga lao	Rendo	Rendo	5	Cloturé	Raccordé
Saint-louis	Podor	Bocki diallobé	Yawaldé diallobé	Yawaldé diallo	2	Cloturé	Raccordé
Saint-louis	Podor	Bocki diallobé	Yawaldé Sinthiou		3	Cloturé	Raccordé
Saint-louis	Podor	Mbolo birane	Baldiol 2	Baldiol 2	5	Cloturé	Raccordé

Sources : Rapport du PUDC 2018

Annexe 4 : Tableau d'identification des répondants

Liste des personnes rencontrées dans le département de Podor

Prénom et Nom	Lieu / Structure/ Fonction	Contact
Elimane Ba	Podor/préfet	775290580
Abdourakhmane Guèye	Saint Louis/ ARD	776518199
Malick Thiaw	Cas Cas/ sous-préfet	775290727
Bou Camara	Saldé/adjoint sous-préfet	775290898
Mohamed Al amine Fall	Thillé Boubacar/ sous-préfet	775290730
Sérigne Moustapha Fall	Podor/ Chef de service départemental d'appui au développement local	77 520 91 10
M .Bouso	Doumga Lao/ Maire	77 9833570
Mamadou Ousmane Dia	Doumga Lao /Secrétaire Municipal	775633755
Moussa Tall	Boké Diallobé/Adjoint maire	776083256
Mamadou Sow	Boké Diallobé/Secrétaire	774534532

	Municipal	
Aïssata Diallo	Boké Diallobé/Adjointe Maire	77 5791315
Mamadou Oumar Diallo	Ndiayenne Pendaou/Secrétaire Municipal	774068681

Liste des OCB rencontrées dans les trois communes (Doumga Lao ; Boké Diallobé ; Ndiayenne Pendaou) du département de Podor

Communes	Prénom et Nom	OCB	Coordonnées	Villages
Doumga Lao	Mariama Guéda Diop	GPF	773120730	Vandé
	Fatimata Djibril Fall	GPF	774492896	Boki
	Aïssata Niane	GPF	782107058	Léwé Ngaye
	Fatimata Sanghot	GPF	779415080	Doumga Lao
	Kardiata Sy	GPF	775991590	Doumga Diawandé
	Aminata Djibi Malor	GPF	774540244	Diaga Awgali
	Fatimata djibi Malor	GPF	777447383	Tiewel
	Haby Hadio Diallo	GPF	776254642	Loumferbé
	Aïssata Samba Ba	GPF	772878774	Bowdé Toudoundé
	Aminata Seydi Sy	GPF	777519501	Koylél
	Mamadou Sy	ASC	774116929	Koylél
	Fatoumata Kalidou Diallo	GPF	782421476	Rendo

Boké Dialloubé	Ramata Samba Ba	GPF	773884901	Boké Dialloubé
	Oumou Ndarao Guissé	GPF	776149129	Barobé
	Khardiata Ousmane Ba	GPF	772648967	Thikité
	Allassane Dia	ASC	775288649	Thikité
	Ouleye Diallo	GPF	78 1326156	Yavaldé Dialloubé
	Oumou Samba Hanne	GPF	771078111	Boborel
Ndiayenne Penda	Faty Oumar Camara	GPF	775743559	Loboudou
	Awa Ndiaye	GPF/GIE	775018562	Ndiayenne
	Coumba Diallo	GPF	779014238	Mballa
	Aminata Niang	GPF	777820655	Nianga Penda
	Haby Alassane Ly	GPF	775650030	Pétéole
	Oumou Sidy Sow	GPF	772437585	Kadione
	Mariama Ba	GPF	77565880	Thillé Boubacar
	Kadiata A Sow	GPF	776288432	WOuro Diéry/Bély Gonady
	Penda Diallo	GPF	775399114	NGuendar
	Ramata Ka	GPF	774458581	Bakao

NB : Les enquêtes par questionnaires étant réalisées dans l'anonymat, toutes les personnes rencontrées ne peuvent pas figurer sur cette liste.

Tableau n°1 d'identification des répondants :

Niveau	Acteurs	Nombre	%
Central	Structure publique	10	3,03
Local	Structures publiques	20	6,06
	Communauté	300	90,91
Total		330	100

Source : enquête

Tableau n°2 : Répartition des répondants selon l'âge

Ages	Nombre	%
21ans à 25ans	5	1,52
26ans à 30ans	9	2,73
31ans à 35ans	90	27,27
36ans à 40ans	105	31,81
41ans à 45ans	70	21,22
46ans à 50ans	25	7,58
51ans à 55ans	15	4,55
56ans et 60ans	6	1,80
61ans et plus	5	1,52
Total	330	100

Source : Enquête

Tableau n° 3 : Répartition des répondants selon le sexe

Sexes	Nombre	%
Féminin	200	60,60
Masculin	130	39,40
Total	330	100

Source : Enquête

Tableau n°4 : Répartition des répondants selon la religion

Religions	Nombre	%
Musulmane	330	100
Catholique	0	0
Total	330	100

Source : Enquête

Tableau n°5 : Répartition des répondants selon leur ethnie

Ethnie	Nombre	%
Peulh	225	68,18
Alpoular	95	28,79
Wolof	10	3,03
Total	330	100

Source : Enquête

Tableau n°6 : Répartition des répondants selon leur situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Nombre	%
Mariée	326	98,78
Divorcé	0	0
Célibataire	2	0,61
Veufs ou veuves	2	0,61
Total	330	100

Source : Enquête

Tableau n°7 : Répartition des répondants selon la connaissance de l'existence du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)

Niveau	Catégories d'acteurs enquêtés	Population totale d'acteurs enquêtés	Réponses			
			Oui	%	Non	%
Central		10	10	100	0	0

	Structures publiques					
Local	Structures publiques	20	20	100	0	0
	Communauté	300	242	80,7	58	19,3
Total		330	272	82	58	18

Source : Enquête

Tableau n°8 : Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction des réalisations du PUDC

Niveau	Catégories d'acteurs enquêtés	Population totale d'acteurs enquêtés	Réponses			
			Oui	%	Non	%
Central	Structures publiques	10	10	100	0	0
Local	Structures publiques	20	20	100	0	0
	Communauté	300	280	93,3	20	6,7
Total		330	310	94	20	6

Source : Enquête

Tableau n°9 : Répartition des répondants selon la contribution du PUDC au processus du développement local

Niveau	Catégories d'acteurs enquêtés	Population totale d'acteurs enquêtés	Réponses			
			Oui	%	Non	%
Central	Structures publiques	10	10	100	0	0
Local	Structures publiques	20	20	100	0	0
	Communauté	300	300	100	0	0
Total		330	330	100	0	0

Source : Enquête

TABLES DES MATIERES

DEDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES CARTES	v
LISTE DES PHOTOS	v
SOMMAIRE	vi
RESUME.....	vii
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE	3
CHAPITRE I : CADRE PROBLEMATIQUE.....	4
CHAPITRE II : REVUE CRITIQUE DE LITTERATURE	6
CHAPITRE III : DEFINITION DES CONCEPTS.....	14
CHAPITRE IV : CADRE OPERATOIRE.....	18
3.1. Objectifs de recherche:.....	18
3.2. Questions de recherche :	18
3.3. Hypothèses de recherche :	19
DEUXIEME PARTIE : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE	22
CHAPITRE V : CADRE DE L'ETUDE.....	23
I : Présentation du département de Podor.....	23
11. La localisation du département de Podor	23
2. Caractéristiques physiques et climatiques	24
3. Milieu humain.....	24
4. Education.....	25
A. Système formel.....	25
1) Développement intégré de la petite enfance :	25
2) L'enseignement élémentaire	25
3) L'enseignement moyen	26

4) Enseignement secondaire général	26
5. Système informel.....	26
6. L'alphabétisation.....	27
7. Les infrastructures sanitaires	27
8. L'hydraulique	28
II : Présentation des trois communes enquêtées.....	30
III. Présentation du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)	31
Justification du programme :.....	31
1. Description du programme.....	33
a.Les objectifs de développement du programme :.....	33
b.Les principes de base.....	34
c.Les composantes du programme	35
d. Durée et étendue du programme :	36
1. Durée et phasage	36
2. Couverture du programme	36
3. Financement du programme.....	37
III. Les réalisations du PUDC obtenues par volet au niveau du département de Podor	37
1. Le volet Piste Rurale	38
a)Objectifs	39
b)Réalizations des pistes dans le département de Podor	40
2. Volet Hydraulique Rurale	40
a.Objectifs	40
b.Réalizations	40
3. Volet Electrification Rurale	41
a. Objectifs	41
b. Réalisations	41
4. Volet équipements de transformations agricoles et chaines de valeur.....	41
a. Objectifs	41
b. Réalisations	41
CHAPITRE VI : METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	43
1.La recherche documentaire	43
2.L'échantillonnage.....	44
2.1.Technique d'échantillonnage	44
2.2.La taille de l'échantillon.....	45

3. Les outils de collecte de données	46
3.1. Questionnaire	46
3.2. Guide d'entretien.....	47
3.3. Grille d'observation.....	47
3.4. La méthode d'analyse des données collectées	47
4. Difficultés et limites	47
TROISIEME PARTIE: ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS.....	48
CHAPITRE VII : PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES REpondANTS	49
I. Age des répondants	49
II. Le sexe des répondants	50
III. La religion des répondants	50
IV. Appartenance ethnique des répondants	51
V. Situation matrimoniale des répondants	52
CHAPITRE VIII. ANALYSE DE LA CONNAISSANCE DU PUDC ET DE LA PERCEPTION DES ENQUETEES	53
I. La connaissance de l'existence du PUDC.....	53
II. La perception des enquêtées sur l'apport du PUDC.....	54
CHAPITRE IX : ANALYSE DE L'INTERVENTION DU PUDC DANS LES COMMUNES ENQUETEES DU DEPARTEMENT DE PODOR.....	55
I. Les activités du PUDC au niveau des communes enquêtées	55
II. Les Réalisations sur les trois communes enquêtées	55
1. Le secteur de l'hydraulique	56
2. Le secteur de l'électrification rurale.....	57
3. Les infrastructures routières	59
4. Les équipements de transformation agricole et post-récoltes	60
CHAPITRE X : LES IMPACTS DU PUDC DANS LES COMMUNES ENQUETEES	63
I. Les changements apportés par les réalisations du PUDC sur les conditions de vie des communautés enquêtées	63
1. Les impacts de l'hydraulique dans les communes enquêtées	63
2. Les impacts de l'électrification rurale des communes enquêtées	63
3. Les impacts de l'infrastructure routière de la commune Doumga Lao	64
4. Les impacts des équipements Post-récoltes livrés dans les communes enquêtées.....	65
II. Les difficultés et les contraintes rencontrées dans l'exécution du programme PUDC	65

CHAPITRE XI. RECOMMANDATIONS	67
I.Recommandations générales.....	67
II.Recommandations spécifiques	67
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	72
ANNEXES	75
TABLES DES MATIERES	92